

Familles en mouvance

Dynamiques intergénérationnelles

Un partenariat de recherche sociale, multidisciplinaire et multisectoriel

Bulletin de liaison, volume 11, numéro 1 - Automne 2011

Table des matières

Page 1	« Un enfant, ça change la vie » La construction du temps familial : entre idéal et réalité
Page 7	Pourquoi gagner des sous? Les jeunes Québécois et la rémunération du XIX ^e siècle à aujourd'hui
Page 10	Les pères du Québec, les soins et l'éducation de leurs jeunes enfants : évolution et données récentes
Page 13	L'heure du conte en famille au Québec
Page 17	L'évolution des ajustements de la vie professionnelle des Canadiennes en fonction de leur vie familiale
Page 20	Vers une politique de conciliation travail-famille au Québec : des enjeux complexes et en évolution
Page 21	Des nouvelles du MFA
Page 22	Des nouvelles du RIOPFQ
Page 24	Des nouvelles de l'ISQ
Page 27	Des nouvelles de la COFAQ
Page 28	Le partenariat
Page 33	Quelques publications

« Un enfant, ça change la vie »

La construction du temps familial : entre idéal et réalité

Caroline Henchoz

Caroline Henchoz est chercheure postdoctorale à l'INRS au partenariat *Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles* sous la supervision d'Hélène Belleau. Elle est boursière du Fonds national suisse de la recherche scientifique.

La recherche présentée ici a été menée dans la région de Montréal entre 2009 et 2011. Elle est basée sur des entretiens effectués auprès de 15 couples québécois francophones de classe moyenne. Âgées en moyenne de 35 ans, les personnes interrogées ont toutes des enfants, ce qui a permis de mieux comprendre l'évolution des usages et significations du temps dans la sphère privée durant différentes étapes de la vie de famille (mise en couple, entrée en cohabitation, éventuellement mariage, naissance des enfants).

À paraître bientôt

Revue internationale *Enfances, Familles, Générations* - N° 15 « La famille, enjeu de société »

Ce numéro de la revue est sous la responsabilité de *Françoise-Romaine Ouellette* et du partenariat *Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles*. Vous pourrez y lire les articles de :

Hélène BELLEAU et Raphaëlle PROULX, L'histoire du revenu familial au Québec; Anne CADORET, La famille homoparentale en France : une révolution tranquille?; Doris CHATEAUNEUF, Projet familial, infertilité et désir d'enfant : usages et expériences de la procréation médicalement assistée en contexte québécois; Renée B. DANDURAND, Anne DERET et Sylvie JUTRAS, Famili@ et la recherche sur la famille au Québec (1981-2005); Benoît LAPLANTE, L'union libre, le mariage romain et le mariage chrétien; Denise LEMIEUX, La revendication d'une politique familiale : un mouvement québécois dans le creuset de la Révolution tranquille; Michel MESSU, « Sociologue, raconte-moi la famille! » 30 ans de sociologie française de la famille; Myriam SIMARD, Quand la famille pèse dans la balance... de la décision de venir vivre en milieu rural ou de le quitter.

Cette recherche part du postulat que le temps est une ressource rare (nous disposons de 24 heures dans une journée) et que cette ressource a une valeur.

Cette valeur peut être économique (le temps que l'on échange contre un salaire) et/ou symbolique. Certains temps (le temps que l'on passe en famille) sont en effet plus valorisés et ont généralement plus de significations que d'autres temps (celui passé chez le dentiste, par exemple). Sa rareté et sa valeur font que les individus doivent faire des choix entre le temps qu'ils partagent (avec leur conjoint ou leurs enfants), celui qu'ils donnent (en prenant soin des autres), celui qu'ils vendent (sur le marché du travail) ou encore celui qu'ils gardent pour eux. Ces choix ne sont pas faciles car nous devons tous répondre à certaines contraintes (comme gagner notre vie, dormir ou manger) et ils peuvent être sujets à négociation et à dispute au sein de la famille lorsque ses membres n'ont pas les mêmes priorités.

La littérature sur le temps familial (dont Gillis 1996) souligne que ce temps est très valorisé par les familles du Québec comme d'ailleurs car il permet de resserrer les liens intimes et d'exprimer son amour pour sa famille. Le temps familial est généralement défini par toutes les activités nécessaires au bien-être des enfants. Il englobe les tâches ménagères, les activités éducatives et récréatives ainsi que les soins et les loisirs inhérents (Daly 2001). La littérature laisse pourtant une question en suspend : comment se construit ce temps familial? À l'arrivée des enfants, les hommes et les femmes ont déjà un emploi du temps bien rempli. Il faut donc faire des choix, fixer des priorités, abandonner certaines activités pour faire place à ces nouvelles occupations.

Cet article propose quelques pistes pour comprendre comment se construit le temps familial.

La construction du temps familial : approche par les statistiques

Les statistiques montrent clairement que notre organisation du temps évolue au fil des étapes de la vie. Si on observe bien quelques différences dans l'emploi du temps des hommes et des femmes vivant seuls, ces différences s'accroissent surtout avec la mise en couple et l'arrivée des enfants. Au Québec comme ailleurs au Canada, la mise en couple conduit les femmes à prendre en charge la majorité des tâches ménagères et elles seront plus susceptibles que leur partenaire de diminuer leur taux d'activité professionnelle (Dallaire *et al.* 2011; Zukewich et Cooke-Reynolds 1998). Ces différences, plus perceptibles chez les couples mariés qu'en union de fait, se renforcent à l'arrivée des enfants.

L'arrivée d'un enfant entraîne en effet un bouleversement majeur dans l'emploi du temps déjà bien rempli des conjoints : une augmentation moyenne du temps de travail (rémunéré mais surtout non rémunéré) de deux heures par jour. Au Canada, les femmes et les hommes se partagent cette augmentation du temps de travail mais ils ne la prennent pas en charge de la même manière (Zukewich 1998)¹. La répartition sexuée des tâches observée avec la mise en couple se renforce. Les femmes, qu'elles exercent un emploi à temps plein ou non, réduisent le nombre d'heures qu'elles passent sur le marché du travail et prennent en charge la majorité des tâches domestiques (3.3 heures par jour en couple sans enfant contre 7.3 heures en couple avec enfant²). De leur côté, les hommes augmentent également leur implication domestique à l'arrivée des enfants (respectivement de 2.2 heures à 4.1 heures) mais ils conservent la même implication professionnelle, voire l'augmentent.

Cela ne suffit toutefois pas à compenser le surplus de travail engendré par les enfants. Un moyen de l'intégrer dans leur emploi du temps consiste, pour les pères comme les mères, à réduire leurs loisirs (de 4.9 à 4 heures de loisir par jour pour les femmes et de 5.4 à 4.3 heures pour les hommes en couple)³.

À ce stade, un constat s'impose. Bien qu'à l'arrivée des enfants, le temps de travail total augmente et qu'on observe une différenciation dans l'organisation du temps des hommes et des femmes (avec un renforcement de l'implication professionnelle pour les hommes et domestique pour les femmes), les conjoints semblent s'arranger pour que chacun prenne en charge de manière identique le surplus de travail total. Chaque parent travaille de manière rémunérée ou non 1 heure de plus par jour (Zukewich 1998). Cela leur permet d'avoir des moments de temps libre plus ou moins identiques. À noter qu'au Canada comme au Québec, les pères bénéficient toutefois d'un peu plus de temps libre par jour que les mères (Dallaire *et al.* 2011 : 492).

1. *Un portrait statistique des familles au Québec* publié par le ministère de la Famille et des Aînés (2011) propose un aperçu du temps consacré aux activités professionnelles et libres uniquement pour les personnes mariées ou en union libre sans faire de distinction entre les couples avec ou sans enfant (p. 492 et suivantes). Par conséquent, nous avons dû nous reporter aux données de Statistique Canada (Zukewich 1998). Ces dernières sont néanmoins concordantes avec ce qu'on observe dans la plupart des pays occidentaux.

2. Chiffres tirés de (Zukewich 1998 : 10).

3. Selon Statistique Canada, les loisirs sont définis comme le temps qui n'est pas consacré au travail rémunéré et non rémunéré ou aux activités de soins personnels (manger, dormir, etc.).

La construction du temps familial : approche par les entretiens



Souvent, je vais dire à Marc⁴ : « Je ne sais pas ce qu'on faisait avant que les enfants arrivent ». Ils prennent tellement de place puis ils sont tellement toujours là, que pour moi, ce qui est arrivé avant que j'aie 24 ans, c'est quelque chose qui n'est plus là dans ma tête. Qu'est-ce qu'on faisait? (Anne, 2 enfants)

Les statistiques présentent avec précision les différentes activités qui occupent la journée d'un individu mais elles ne donnent pas d'informations sur le sens que prennent ces activités pour les personnes concernées. Or, une activité peut prendre un sens différent selon les circonstances ou les significations qu'on lui attribue. Par exemple, manger peut relever d'un besoin physiologique mais aussi d'une activité de socialisation qui vise à partager du temps avec sa famille ou encore d'un moment privilégié où le couple se retrouve sans contrainte familiale. Une même activité peut alors être décrite comme du temps conjugal, soit un temps que l'on réserve au couple, comme un temps personnel, que l'on réserve à soi, ou encore comme un temps que l'on destine à ses enfants.

Nos entretiens montrent que la création de temps familial implique que le couple se mette en retrait. Au début de leur histoire de couple, les conjoints considèrent que le temps qu'ils passent ensemble est nécessaire à leur bonheur et à leur bien-être. Il permet de renforcer leurs liens et de créer des souvenirs partagés (Gillis 1996). Ainsi, lorsqu'ils n'ont pas d'enfant, les conjoints sont attentifs à synchroniser leur temps de travail afin de passer du temps ensemble. Il s'agit par exemple d'avoir les mêmes activités au même moment afin de pouvoir avoir du temps libre en même temps (Sullivan 1996).

Le temps que les conjoints consacrent à leur couple diminue pourtant drastiquement à l'arrivée des enfants. Pour certains, il se résume au laps de temps entre le coucher des enfants et celui des adultes. Il s'agit alors d'une période où les conjoints se retrouvent seuls et parlent de leur journée. D'autres organisent un certain nombre de sorties seuls ou avec des amis, mais ces activités semblent peu nombreuses.



On ne partage pas tant d'affaires que ça ensemble. Tu sais, moi, la musique, c'est une passion. Elle, elle s'en fout complètement. Ça fait que ça, ça ne nous rapproche pas pantoute. [...] Ce qui nous rapproche, c'est quoi? C'est le quotidien? Le quotidien, ce n'est pas la meilleure affaire, donc c'est les projets. C'est les projets qui nous rapprochent.

Q : Qu'est-ce que tu voulais dire par "le quotidien, ce n'est pas la meilleure affaire"?

Bien écoute, c'est plate. Il n'y a rien de challenging là-dedans puis il n'y a personne qui s'amuse à faire ça. Ménage, ramassage, crier après les enfants [rires].

(Jacques, 2 enfants)

Bien que cela reste considéré par les personnes interrogées comme important, libérer du temps pour le couple demande une organisation fastidieuse qui lui fait perdre de sa spontanéité. Il faut trouver un mode de garde, l'organiser, fixer une heure de départ et de rentrée, etc. En outre, lorsqu'on n'a pas de membres de sa famille à disposition, ce mode de garde a un coût qui n'est pas accessible à tous. Ces différentes contraintes conduisent certains parents à renoncer aux activités de couple. Ils préfèrent alors désynchroniser leur emploi du temps de manière à ce que l'un des conjoints puisse être présent pour garder les enfants pendant que l'autre prend du temps pour lui (Barnet-Verzat *et al.* 2010).



On essayait de les faire garder de temps en temps, mais on n'était pas assez discipliné là-dessus, on aurait dû le faire plus. Mais on trouvait ça compliqué de trouver des gardiennes. Ça coûtait cher aussi. Ça fait que là, quand tu sors, tu as le restaurant, tu as le cinéma, tu as la gardienne. Déjà t'es accoté, fait que souvent, on disait : « On va oublier ça, on va rester à la maison puis on va se louer un film », des choses comme ça.

Q : Pourquoi vous auriez dû?

Bien parce qu'à un moment donné tu t'oublies comme couple, tu n'existes plus, tu t'occupes des enfants puis tu n'as plus rien en commun. Tu ne partages plus rien. Le centre d'attraction, c'est les enfants. Tu n'as plus de vie sociale. (Alain, 2 enfants)

4. Afin de préserver l'anonymat des personnes interrogées, tous les prénoms mentionnés sont fictifs.

Alain n'est pas le seul à mentionner le coût de la désynchronisation de l'emploi du temps des adultes. Certains parents se retrouvent alors à communiquer essentiellement autour de questions organisationnelles renforçant ainsi le sentiment décrit précédemment par Anne que les enfants « prennent tellement de place ».

Le paradoxe du temps familial : entre idéal et réalité

Pour la grande majorité des personnes interrogées, le temps consacré aux enfants reste néanmoins un temps positif et valorisé (Daly 2001; Gillis 1996). Passer du temps avec ses enfants fait partie des normes du bon parent. Les parents nourrissent d'ailleurs de fortes attentes. La réalité ne rejoint toutefois pas toujours ces représentations idéalisées d'un temps paisible, convivial et chaleureux. Les statistiques et nos entretiens en attestent : s'occuper des enfants demande un important investissement en énergie et en heures. Cela implique des sacrifices pour chacun des conjoints et pour le couple, ainsi que des sacrifices économiques d'autant plus importants qu'un certain nombre de mères diminuent leur implication professionnelle. Ces sacrifices sont-ils récompensés? Sans doute pas autant que le souhaiteraient les personnes interrogées. Le temps familial n'est malheureusement pas toujours de qualité. Il implique aussi des contraintes et des pressions horaires, et il engendre parfois des tensions comme le souligne Roch (2 enfants) :



Une sortie au cinéma, quel film on va voir? On est quatre, c'est sûr que les quatre, ils veulent voir quelque chose de différent. Ça fait que ça, c'est difficile à négocier. Puis on a vécu ça longtemps, même en allant louer un film. Ça a l'air simple de louer un film mais... ou choisir un restaurant. On s'en va au restaurant : « où est-ce qu'on va manger? ». Les 4 sont partagés. Ça fait que ça, ça a causé beaucoup de conflits puis j'imagine que dans pas mal toutes les familles c'est comme ça. Ça a causé beaucoup de conflits. Peut-être pas des conflits, mais un désenchantement. Tu te dis : « OK, regarde, on va au restaurant ce soir, ça va être le fun, tout le monde ». Puis là, on commence à s'obstiner sur le restaurant, puis il n'y a pas moyen de choisir. Jean et Maya, ils chialent... Bon ben, de la marde, on va rester ici (rires).

Comme le souligne Daly (2000), les exigences concernant les soins accordés aux enfants deviennent de plus en plus importantes. On porte beaucoup plus d'attention que par le passé à la sécurité des enfants, à leur éducation, à leur écoute, à la communication et aux jeux. « Même si les parents confient leurs enfants à des garderies, un parent ne sera considéré comme un 'parent responsable' que s'il investit un temps considérable dans le choix entre les options offertes et dans le contrôle de la qualité des soins » (Daly 2000 : 20). En ce sens, le temps familial n'est pas seulement un temps que les parents choisissent d'accorder à leurs enfants et qu'ils contrôlent en décidant, par exemple, le nombre d'heures qu'ils y consacrent et les activités qu'ils souhaitent proposer. Le temps familial est aussi un temps contraint par les normes du bon parent, un temps dicté par les responsabilités du parent et les besoins de l'enfant. Ainsi, « malgré le fait que certaines femmes devenues mères réduisent le nombre d'heures de travail rémunéré, les mères sont plus susceptibles que les femmes sans enfants de se sentir pressées par le temps chaque jour et de subir de fortes contraintes de temps » (Zukewich 1998 : 14).

Une réponse à l'ambivalence du temps familial : sauver du temps pour soi

Si, à l'arrivée des enfants, les conjoints semblent prêts à accepter une diminution du temps conjugal, ils s'arrangent toutefois pour préserver du temps défini comme individuel. Cela découle, nous l'avons vu, de contraintes matérielles. Le temps individuel est préféré parce qu'il demande moins d'organisation et de ressources financières que le temps conjugal (Daly 2001). D'autres éléments semblent expliquer la priorité que les personnes accordent au fait de garder du temps pour soi.

Ce temps pour soi fait partie des rares moments sur lesquels les pères et les mères exercent un contrôle. C'est un temps qui n'est pas dicté par les nécessités familiales, conjugales, professionnelles ou domestiques. C'est un temps dont l'occupation peut être choisie de manière relativement autonome (Esquivel 2010). Généralement, ce temps sert à se relaxer, à s'occuper de soi-même, sans horaire ni contrainte. C'est un temps où l'on s'écoute, où l'on écoute ses intérêts et ses envies sans forcément que cela soit lié à une activité spécifique.



Le vendredi, c'est cool parce que les enfants sont à l'école puis moi, je suis toute seule [...]. Dès fois, je vais dormir jusqu'à 11 heures puis je vais me lever, je vais faire un peu de ménage [...], je vais aller magasiner un peu, je vais aller m'acheter des trucs que moi je veux pour moi. Puis sinon, c'est ça, je 'vedge', pour vrai. C'est une journée qui est à moi le vendredi. [...]. C'est une journée que je vais prendre pour faire mes trucs ou bien je vais aller m'acheter du linge. Je vais aller m'acheter un livre puis là je vais lire. Je m'installe dans ma chaise puis je lis ou j'écoute une série à la télé. Je vais faire des choses que je n'ai pas le temps de faire dans la semaine. Tu sais, j'ai des émissions puis je ne les écoute jamais parce qu'entre 7h et 9h le soir c'est du temps que tu couches les enfants puis que je fais les lunchs puis tout ça. Ça fait que souvent je vais écouter, je vais m'asseoir. C'est arrivé souvent que j'aie écouté 5-6 émissions en rafale. Le ménage n'est pas tout le temps fait mais souvent, quand je suis vraiment fatiguée, je vais écouter la télé ou je vais me coucher.

Q : Ta priorité le vendredi, c'est quoi?

C'est moi. (Sarah, 2 enfants)

Dans les entretiens, le temps individuel — celui que l'on garde pour soi, libre des contraintes conjugales et familiales — semble être central dans le sentiment de bien-être. Il permet à chacun de se « ressourcer » hors de la famille, de se réapproprier une identité individuelle hors des rôles familiaux et conjugaux. Ainsi, selon l'Enquête sociale générale de 1998 de Statistique Canada sur l'emploi du temps, 61% des mères d'un enfant de moins de 5 ans en couple répondaient vouloir passer plus de temps seules (contre 22% des femmes sans enfant) et 33% des pères (29% sans enfant) (Zukewich 1998 : 16).



Je crois que c'est aussi normal d'avoir une partie de sa vie qui est à toi, je tiens à ça. Je tiens à avoir ma vie à moi, puis ma vie en famille, puis ma vie en couple. Mais, tu sais, j'ai ma vie de fille aussi. Je sors avec Jeanne, je sors avec Sophie ou quoi que ce soit. Pierre, il n'est pas là, puis les enfants non plus ne sont pas là. Pierre, il sort avec Daniel puis il sort avec ses chums de gars, puis moi, je ne suis pas là. Il fait ses affaires puis je fais les miennes, puis notre famille, elle reste plus unie. Lui, il est heureux là-dedans, puis moi, je suis heureuse là-dedans, puis ça marche. (Amélie, 2 enfants)

Outre son rôle central dans le sentiment de bien-être individuel, le temps pour soi semble avoir une fonction importante pour la cohésion de la famille. En se « ressourçant », les hommes et les femmes affirment être plus à même d'endosser leur rôle de bon parent ou de conjoint. Comme s'ils avaient retrouvé une nouvelle énergie dans le fait d'avoir bénéficié de temps pour soi.

Conclusion

Dans l'idéal, chacun aimerait donner du temps, et si possible du temps de qualité, à ses enfants. Le temps familial se construit pourtant dans une organisation déjà bien planifiée. En ce sens, les Québécois, comme les parents d'autres pays, expriment leur frustration de ne pas y consacrer autant d'heures qu'ils le souhaiteraient. Pour lui faire une place, les conjoints sacrifient les heures qu'ils accordaient autrefois à leur couple ou à leurs loisirs. Pour s'occuper des tâches domestiques inhérentes, les femmes diminuent également leur taux d'activité professionnelle, ce qui implique des renoncements en termes d'autonomie économique et de potentiel de carrière. Il est donc légitime que les hommes et les femmes s'attendent à ce que le temps familial soit d'une qualité à la hauteur de leurs efforts. Leurs attentes ne sont toutefois pas toujours comblées. C'est un temps qui demande une solide organisation, des concessions et, pour les adultes, de mettre de côté leurs propres envies et besoins au profit de ceux de leurs enfants. En ce sens, il ne s'agit pas toujours d'un temps d'épanouissement collectif.

Dans une étude visant à comprendre pourquoi les employés d'une grande entreprise des États-Unis ne profitaient pas davantage des mesures de conciliation famille-travail que leur employeur leur offrait, Hochschild (1997) a mis en évidence les ambivalences entre la norme du bon parent et une réalité bien plus complexe. Elle montrait que, bien que se sentant coupables de délaisser leur famille, certains parents trouvaient dans le travail salarié, la reconnaissance et les récompenses qu'ils ne recevaient pas ou peu dans la sphère familiale. Notre recherche montre quant à elle que les parents trouvent également une source de pouvoir et d'autonomie dans le temps que chacun conserve pour soi. Ce temps individuel semble fonctionner comme une soupape de décompression. Il permet aux parents de retrouver les forces et l'énergie suffisante pour se réinvestir dans la construction du temps familial idéalisé auquel ils aspirent.

Références

C. BARNET-VERZAT, A. PAILHÉ et A. SOLAZ. 2010. « Spending Time Together : The Impact of Children on Couples' Leisure Synchronization », *Review of Economics of the Household*, p. 1-22.

Louise DALLAIRE, Paul MARCHAND et Joanie MIGNEAULT. 2011. *Un portrait statistique des familles au Québec*. Québec, ministère de la Famille et des Aînés, <http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/chiffres-famille-aines-quebec/portrait-statistique/Pages/index.aspx>

Kerry DALY. 2001. « Deconstructing Family Time : From Ideology to Lived Experience », *Journal of Marriage and Family* 63, p. 283-294.

Kerry J. DALY. 2000. « De plus en plus vite : la reconfiguration du temps familial », Ottawa, Institut Vanier de la famille, <http://www.vifamily.ca/fr/node/414>, consulté le 16 juillet 2011.

Valeria ESQUIVEL. 2010. « Discretionary Time : A New Measure of Freedom », *Feminist Economics* 16, p. 154-159.

John GILLIS. 1996. « Making Time for Family : The Invention of Family Time(s) and the Reinvention of Family History », *Journal of Family History* 21, p. 4-21.

Arlie Russel HOCHSCHILD. 1997. *The Time Bind : When Work Becomes Home and Home Becomes Work*, New York, Metropolitan Books.

Oriel SULLIVAN. 1996. « Time Co-Ordination, the Domestic Division of Labour and Affective Relations : Time Use and the Enjoyment of Activities within Couples », *Sociology* 30, p. 79-100.

Nancy ZUKEWICH. 1998. « Emploi du temps et transitions au cours de la vie. Le travail, la condition parentale et le manque de temps », Ottawa, <http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection/Statcan/89-584-M/89-584-MIF2003001.pdf>, consulté le 16 juillet 2011.

Nancy ZUKEWICH et Melissa COOKE-REYNOLDS. 1998. « Emploi du temps et transitions au cours de la vie. Le passage à la vie de couple », Ottawa, <http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection/Statcan/89-584-M/89-584-MIF2003002.pdf>, consulté le 16 juillet 2011.



Pourquoi gagner des sous? Les jeunes¹ Québécois et la rémunération du XIX^e siècle à aujourd'hui

Raphaëlle Proulx

Raphaëlle Proulx vient de terminer un stage postdoctoral
au partenariat *Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles* sous la supervision d'Hélène Belleau.

De nos jours, avoir un travail rémunéré est une composante importante des éléments marquant le passage des jeunes québécois vers l'âge adulte. Travailler au cours de sa jeunesse n'est pas un phénomène nouveau au Québec, mais est plutôt une « habitude » nord-américaine de longue date (Gauthier 2003). Afin d'avoir un meilleur aperçu des raisons motivant les jeunes Québécois à faire de l'argent, nous avons choisi de retracer la genèse de cette pratique à partir du XIX^e siècle et d'en décrire la transformation au fil du temps; transformation modulée par l'évolution de la société québécoise, notamment au plan socio-économique, et ses répercussions dans les dynamiques familiales. Les informations présentées ci-dessous reposent sur une recension d'écrits et sont tirées de l'article « L'histoire du revenu familial au Québec » (Belleau et Proulx, à paraître).

Dans le monde rural préindustriel, les familles vivant sur les fermes assuraient leur subsistance grâce à l'agriculture. Les deux tiers de leurs revenus étaient gagnés en nature (Bouchard 1988). Les enfants contribuaient dès un très jeune âge à l'économie familiale par leur force de travail et il arrivait fréquemment qu'ils soient « retirés de l'école pour remplir diverses tâches à la maison et sur la ferme » (Lemieux et Mercier 1989 : 70). Puis, en grandissant, les jeunes pouvaient également aider leur famille par une contribution monétaire grâce, par exemple, au travail dans les chantiers forestiers ou au travail itinérant qui consistait en une grande variété d'emplois temporaires trouvés au Québec, dans le reste du Canada ou aux États-Unis (Bouchard 1988).

Dès la seconde moitié du XIX^e siècle, le développement de l'industrialisation mena à la multiplication des emplois juvéniles, notamment dans les manufactures où les conditions de travail étaient souvent très difficiles (Bradbury 1995; Dickinson et Young 2009; Linteau *et al.* 1989). Entre cette époque et les premières décennies du XX^e siècle, l'entrée sur le marché du travail pouvait se faire dès 9 ou 10 ans, mais en général, autant dans la classe ouvrière des villes que dans le monde rural, celle-ci avait lieu de 14 à 17 ans (Dickinson et Young 2009; Lemieux et Mercier 1989, Linteau *et al.* 1989). Afin de combler la pénurie en main-d'oeuvre causée par le départ au front de nombreux ouvriers, le travail des jeunes fut particulièrement courant dans l'ensemble du pays au cours de la Deuxième Guerre mondiale (Sutherland 1997).

Tout comme sur les fermes, les jeunes des milieux urbains travaillaient principalement pour aider leurs parents. Bien que leur contribution financière au revenu familial ait rarement été déterminante pour la survie de la famille, elle permettait néanmoins à celle-ci de vivre un peu plus confortablement en augmentant légèrement son niveau de vie (Baillargeon 1991; Sutherland 1997). Pour les jeunes, cet apport monétaire aux revenus de leur famille pouvait être très valorisant, car il en découlait souvent une augmentation de leur pouvoir de décision au sein de la famille et l'acquisition d'une certaine autonomie financière vis-à-vis les leurs (Bradbury 1995; Lemieux et Mercier 1989). La contribution des jeunes aux revenus de la famille demeura pratique courante jusqu'aux années 1950 et 1960 (Charland 1992; Fahrni 2005). Cependant, à partir des années d'après-guerre, de nombreux facteurs, en particulier le rehaussement du niveau de vie des familles et la prolongation de la scolarisation des enfants², menèrent à la modification du rapport des jeunes à l'argent gagné.

La perception de l'enfant comme être économiquement « utile » (Zelizer 1985) laissa la place, à partir des années 1940 au Québec, à l'enfant comme être « affectif » (Joyal 1999), dépendant économiquement de ses parents. L'enfant jadis ressource financière devient ainsi source de dépense (Attias-Donfut 1991). C'est dans un tel contexte que se répandit le transfert monétaire des parents vers les enfants sous la forme de l'argent de poche. De plus, étant donné que l'enfant était à présent perçu comme un être non monnayable, cette source d'argent fut dissociée de la rémunération pécuniaire pour être plutôt associée à de l'argent éducationnel, visant son épanouissement (Zelizer 1985).

1. Par « jeune », nous entendons une période de transition entre l'enfance et l'âge adulte. Il s'agit d'une catégorie d'âge qui, en Occident, n'a cessé de se prolonger au cours des derniers siècles (Gallant 2009).

2. L'école devient gratuite et obligatoire entre les âges de 6 à 14 ans au Québec en 1943 (Joyal 1999).

À partir de cette époque, il fut de plus en plus fréquent pour les jeunes — particulièrement pour ceux étant aux études — de garder pour eux l'ensemble de l'argent gagné sur le marché du travail. Au Québec, cette pratique devint courante à partir des années 1970, décennie marquée par la valorisation de l'individualité non seulement à l'échelle de la société, mais aussi dans les dynamiques familiales. Ainsi, dans un contexte où le développement de l'autonomie et de la responsabilité individuelle furent mis de l'avant, il ne s'agit plus pour les jeunes vivant encore chez leurs parents de contribuer aux revenus de la famille, mais plutôt de maximiser leurs ressources personnelles afin d'atteindre l'indépendance tant valorisée socialement³.

La participation des jeunes au marché de l'emploi s'est également transformée de manière importante à partir des années 1970, en raison de la prolongation de la scolarisation, de l'essor du secteur tertiaire et de l'augmentation du travail à temps partiel et des emplois précaires. Un des phénomènes les plus importants découlant de ces facteurs a été la hausse remarquable du nombre de jeunes Québécois combinant les études avec le travail salarié. De plus, aujourd'hui, la tendance serait au travail commençant à un âge de plus en plus précoce⁴. Selon une étude de 2005, menée par Gilles Pronovost (2007), un enfant sur quatre de 11 ans travaillerait contre rémunération en moyenne trois heures par semaine. En moyenne, en 2005, les jeunes de 15 à 29 ans travaillaient 15,6 heures par semaine (ISQ 2007)⁵.

Une des raisons principales motivant les jeunes à travailler — à part pour l'expérience et le développement personnel — est l'atteinte d'une certaine autonomie financière vis-à-vis des parents leur permettant notamment de se procurer les biens souhaités (Riberdy 2002). L'importance accordée au bien-être matériel et au désir de consommer ressort des enquêtes auprès des jeunes Québécois. Ce serait d'ailleurs une raison non négligeable incitant de nombreux jeunes à prolonger la cohabitation chez leurs parents (Bélanger 2006)⁶. Grâce à l'argent gagné, les jeunes peuvent donc participer plus largement à la société de consommation. Tel que l'explique Lipovetsky (2006 : 216), « ...les valeurs consuméristes sont massivement intériorisées par les jeunes ». De plus, l'exclusion de la société de consommation par faute d'argent peut mener à un sentiment d'exclusion et confère un statut de pauvreté (Gauthier et Mercier 1994). La valorisation de la consommation par les jeunes est souvent jugée excessive non seulement par les parents qui dans certains cas disent mieux connaître « la valeur de l'argent » que leurs enfants (Pronovost et Royer 2004), mais également aux yeux de la société. La surconsommation est pointée du doigt comme explication de l'endettement significatif d'une part croissante des jeunes. Dans la dernière décennie, l'utilisation du crédit — et les dettes qui lui sont associées — a beaucoup augmenté chez les jeunes. Selon une étude menée au Québec, en 2004, par Marie J. Lachance, auprès de centaines de jeunes de 18 à 29 ans, 75% d'entre eux auraient une dette. La plus fréquente serait une dette d'études et la seconde un solde impayé sur une carte de crédit (Lachance, 2005). Mais cette idée d'une « jeunesse asservie aux dieux de la consommation » serait néanmoins inexacte selon Roy (2008), car beaucoup de jeunes disent dépenser sagement; la consommation ne serait pas pour eux une fin en soi, mais serait plutôt et avant tout « utilitaire » (ibid). Pour la plupart des jeunes, les études demeureraient prioritaires par rapport au travail rémunéré.

Finalement, si les revenus gagnés par les jeunes leur permettent en général de payer leurs dépenses personnelles, leurs besoins essentiels et leurs frais de scolarité sont souvent couverts par leurs parents. Ils sont ainsi autonomes sans pour autant être financièrement indépendants puisqu'ils dépendent du soutien économique de leurs parents⁷. Tout comme pour le prolongement de la cohabitation des enfants chez leurs parents (Bélanger 2006), cette semi-indépendance ne peut être dissociée d'un contexte économique, caractérisé par l'instabilité des emplois et la stagnation des revenus, ainsi que par les attentes toujours plus grandes en termes de scolarisation.

En somme, lorsqu'on examine le rapport des jeunes Québécois à la rémunération depuis le XIX^e siècle jusqu'à aujourd'hui, on remarque que sa fonction pour les jeunes a toujours été double : aider financièrement leur famille et gagner en autonomie vis-à-vis cette dernière. Cependant, l'importance accordée à chacun de ces éléments s'est inversée au fil du temps : entre le XIX^e siècle et les années 1960, l'aide à la famille par le transfert de l'intégralité ou d'une partie du salaire gagné par les jeunes était la priorité, alors que c'est la recherche d'autonomie financière qui devint capitale pour les jeunes

3. Certains des jeunes, ayant terminé leurs études, qui occupent un emploi et demeurent chez leurs parents paient une pension à leur famille (Bélanger et Quéniart 2006).

4. Signe de l'importance accordée aujourd'hui à l'égalité, le Québec n'impose plus d'âge minimal pour travailler depuis 1979.

5. Il faut noter qu'il s'agit des heures travaillées à l'emploi principal; les emplois secondaires n'ont pas été pris en compte (ISQ 007, p. 118).

6. Il faut cependant rappeler que le prolongement de la cohabitation s'inscrit également dans un contexte de prolongation des études, d'une insertion professionnelle souvent difficile et d'une précarisation des conditions de travail (Charbonneau 2004 : 36).

7. Il faut noter néanmoins qu'en payant pour leurs dépenses personnelles, les jeunes contribuent indirectement à l'ensemble des revenus de la maisonnée puisque le montant des transferts des parents vers les enfants s'en voit diminué.

à partir des années 1970. Cette transformation s'explique notamment par la valorisation grandissante non seulement de l'individualité au sein des dynamiques familiales, mais également de la consommation dans la vie contemporaine. Dans une telle perspective et en tenant compte du fait que les jeunes tendent à devenir autonomes sans pour autant être indépendants financièrement, il serait intéressant de creuser le lien entre la recherche d'un soi authentique et la consommation pour savoir, notamment, à quel point acheter, dans un tel contexte, ne serait pas en quelque sorte un succédané au souhait d'une indépendance véritable.

Références

- C. ATTIAS-DONFUT. 1991. *Génération et âges de la vie*, Coll. Que sais-je?, Paris, PUF.
- D. BAILLARGEON. 1991. *Ménagères au temps de la crise*, Montréal, Les Éditions Remue-Ménage.
- M. BÉLANGER. 2006. *La construction de l'individualité chez les jeunes adultes québécois continuant à habiter au domicile familial*, Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- M. BÉLANGER et A. QUÉNIART. 2006. « La construction de l'individualité et les relations intergénérationnelles chez les jeunes adultes québécois vivant chez leurs parents », *Enfances, Familles, Générations* 5, p. 91-107. <http://www.erudit.org/revue/efg/2006/v/n5/015784ar.html>
- H. BELLEAU et R. PROULX. 2011. « L'histoire du revenu familial au Québec », *Enfances, Familles, Générations* 15, à paraître.
- G. BOUCHARD. 1988. « Co-Intégration et reproduction de la société rurale. Pour un modèle saguenayen de la marginalité », *Recherches sociographiques* 29(2-3), p. 283-310.
- B. BRADBURY. 1995. *Familles ouvrières à Montréal : âge, genre et survie quotidienne pendant la phase d'industrialisation*, Montréal, Boréal.
- J. CHARBONNEAU. 2004. « Valeurs transmises. Valeurs héritées », dans *Les valeurs des jeunes*, sous la dir. de G. Pronovost et C. Royer, Sainte-Foy (Québec), Presses de l'Université du Québec, p. 31-47.
- J.-P. CHARLAND et M. DÉSAUTELS. 1992. *Système technique et bonheur domestique : rémunération, consommation et pauvreté au Québec*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- J.A. DICKINSON et B. YOUNG. 2009. *Brève histoire socio-économique du Québec*, Quatrième édition, Québec, Septentrion.
- M. FAHRNI. 2005. *Household Politics : Montreal Families and Postwar Reconstruction*, Toronto, Buffalo, London, Toronto Press.
- O. GALLAND. 2009. *Les jeunes*, Paris, La Découverte.
- M. GAUTHIER. 2003. « La jeunesse, au coeur des changements de la société québécoise », dans *Regard sur... la Jeunesse au Québec*, sous la dir. de M. Gauthier, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 9-24.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ). 2007. *Travail et rémunération. Réalités des jeunes sur le marché du travail en 2005*, Québec.
- R. JOYAL. 1999. *Les enfants, la société et l'État au Québec*, Québec, Hurtubise.
- M.J. LACHANCE, P. BEAUDOIN et J. ROBITAILLE. 2005. « Les jeunes adultes québécois et le crédit », *Enfances, Familles, Générations* 2, printemps 2005, [En ligne]. [<http://id.erudit.org/iderudit/010918ar>], consulté en septembre 2011.
- D. LEMIEUX et L. MERCIER. 1989. *Les femmes au tournant du siècle : 1880-1940 : âges de la vie, maternité et quotidien*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- P.-A. LINTEAU, R. DUROCHER et J.-C. ROBERT. 1989. *Histoire du Québec contemporain*, Montréal, Boréal.
- G. LIPOVETSKY. 2006. *Le bonheur paradoxal : essai sur la société d'hyperconsommation*, Paris, Gallimard.
- G. PRONOVOST et C. ROYER. 2004. *Les valeurs des jeunes*, Sainte-Foy (Québec), Presses de l'Université du Québec.
- H. RIBERDY et C. MORIN. 2002. « Caractéristiques socioculturelles et situation financière des jeunes », dans *Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois 1999*, Québec, Institut de la statistique du Québec, chapitre 2, p. 65-76.
- J. ROY. 2008. *Entre la classe et les Mcjobs. Portrait d'une génération de cégépiens*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- N. SUTHERLAND. 1997. *Growing Up : Childhood in English Canada from the Great War to the Age of Television*, Toronto, University of Toronto Press.
- V. ZELIZER. 1985. *Pricing the Priceless Child : The Changing Social Value of Children*, New York, Basic Books.

Les pères du Québec, les soins et l'éducation de leurs jeunes enfants : évolution et données récentes

Philippe Pacaut

Philippe Pacaut est coordonnateur de la recherche au ministère de la Famille et des Aînés.

Ce rapport présente les résultats d'un projet de recherche mené dans le cadre de la Politique gouvernementale *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*. Le plan d'action 2007-2011 découlant de la Politique incluait en effet un engagement du ministère de la Famille et des Aînés à mener une étude sur les tendances et les déterminants de l'engagement des pères dans la famille et auprès des enfants.

Dans ce document, nous avons présenté un tour d'horizon de ce que l'on sait de l'engagement des pères, de ses facilitateurs et de ses obstacles qui sont les plus susceptibles d'influencer les pères du Québec en ce début de 21^e siècle. Nous avons également présenté des résultats inédits sur la participation actuelle des pères québécois aux soins et à l'éducation des jeunes enfants et sur les facteurs qui l'influencent. Que doit-on en retenir principalement?

D'une part, l'engagement des pères québécois s'est profondément modifié au fil du temps et il se manifeste maintenant de plusieurs manières. Les recherches québécoises et internationales à ce sujet montrent également que les déterminants de l'engagement des pères sont multiples, qu'ils appartiennent à divers univers et que leur influence respective reste à mesurer pour nombre d'entre eux.

D'autre part, l'analyse que nous avons menée à partir des données du volet 2006 de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* fournit des résultats intéressants et significatifs à propos de l'engagement paternel sous l'angle de la part accomplie par les pères dans les tâches liées aux soins et à l'éducation des enfants au sein des familles québécoises. Elle apporte des précisions sur l'ampleur de la participation des pères aux tâches parentales à assumer avec leurs enfants, en montrant l'existence d'une forte hétérogénéité de la contribution des pères en fonction de la nature des tâches.

Il faut d'abord souligner que les pères sont rarement en première ligne pour prendre en charge de manière exclusive ou habituelle les responsabilités de la vie quotidienne des enfants, quelles qu'elles soient. Même si, à ces égards, les proportions demeurent modestes, l'exercice égalitaire du rôle parental est plus courant dans l'accomplissement de certaines activités parentales, en particulier lorsqu'il est question de jouer avec les enfants et, dans une moindre mesure, de les coucher et de prendre en charge leurs déplacements. La participation des pères se révèle la plus faible dans l'aide aux devoirs, l'habillage et la prise en charge des enfants malades. En effet, ces tâches restent encore l'apanage des mères, étant assumées le plus souvent par ces dernières dans au moins les deux tiers des familles.

Par ailleurs, l'analyse multivariée (régressions logistiques) que nous avons également menée a montré que le fait que les pères assument une plus grande part des tâches parentales n'est pas l'effet du hasard. Bien au contraire, des déterminants interviennent en ce sens et certains influencent plus fortement que d'autres la façon dont se répartissent ces activités au sein des familles. C'est particulièrement le cas de la situation d'emploi des deux parents, de la répartition du travail domestique, du type de famille, du statut d'immigrant des parents et de leur niveau d'études.

À la lumière de ces résultats, les pères semblent donc avoir certaines marges de manoeuvre pour être plus impliqués dans la prise en charge des activités parentales. Le degré d'engagement paternel peut, bien sûr, découler d'un choix personnel pour d'aucuns, cependant que d'autres peuvent être à cet égard soumis à des contraintes de diverses natures. Compte tenu des avantages bénéfiques documentés de l'engagement des pères auprès de leurs enfants, il serait souhaitable de valoriser, directement et indirectement, la participation des pères, en gardant bien en vue que cette participation améliore le bien-être des enfants et procure des avantages sociaux intéressants, notamment en matière d'égalité entre les sexes.

En effet, dans une perspective de répartition plus égalitaire des responsabilités familiales, un engagement accru des pères auprès de leurs enfants participerait à la socialisation non stéréotypée des jeunes et encouragerait l'intégration et le maintien en emploi des femmes, ce qui, à terme, améliorerait la sécurité économique des femmes tout au long de leur parcours de vie. Des améliorations en matière de conciliation des responsabilités familiales et professionnelles pour les femmes, de même que dans la réussite et la persévérance scolaires des enfants, pourraient également se produire.

Dans l'ensemble, nos résultats rejoignent la vision non normative et plurielle de l'engagement paternel de plus en plus exprimée au Québec. Ils appuient aussi l'adoption d'une perspective ouverte en ce qui concerne la manière de soutenir l'apprentissage et l'exercice égalitaire du rôle parental, de même qu'une répartition équitable des responsabilités familiales entre les pères et les mères. Ils montrent en effet l'importance de bien prendre en compte la variété des situations et contextes dans lesquels les pères se trouvent, notamment dans les familles immigrantes, les familles recomposées, les familles nombreuses et les familles ayant une seule source de revenu. Saisir et refléter cette diversité permet de prendre la mesure de la complexité inhérente de l'engagement des pères auprès de leurs enfants.

À l'instar d'un nombre croissant d'autres études portant sur les facteurs associés à l'engagement des pères auprès de leurs enfants, nos résultats soutiennent une approche sur plusieurs fronts à la fois et dans plusieurs sphères de la vie des pères et des familles. Selon l'état actuel des connaissances présenté en 2009 par Geneviève Turcotte et Judith Gaudet¹, il demeure certes important de stimuler et de soutenir l'engagement des pères. Les chercheuses soutiennent qu'il est cependant tout aussi pertinent d'envisager et de mener à terme des actions de valorisation de la paternité et de soutien des pères auprès des mères et au sein des couples, notamment. En effet, la paternité s'exerce en relation avec l'enfant et l'autre parent et, dans cette optique, la recherche-action réalisée au cours des dernières années suggère de sensibiliser à une « coparentalité positive ». Cette sensibilisation peut être intégrée à des activités organisées autour de l'engagement paternel comme cela s'est fait dans une démarche de mobilisation de deux collectivités vulnérables de la région montréalaise soutenue par l'équipe de chercheurs ProsPère (pour plus de détails, voir les travaux de Geneviève Turcotte et Francine Ouellet réalisés en 2009²).

Étant donné que l'amélioration du soutien à l'implication des pères dans la relation avec leurs enfants et dans la prise en charge des activités parentales est intimement liée aux milieux de travail, il demeure également pertinent d'encourager la création d'environnements de travail plus ouverts et mieux adaptés aux pères, par la mise en place de mesures et de dispositions conventionnelles favorables à la conciliation travail-famille (CTF).

Un grand nombre d'interventions dans le domaine de la CTF visant de manière explicite ou implicite à améliorer l'engagement des pères auprès de leurs enfants ont bien sûr été mises en avant au cours des dernières années. Diverses mesures relatives aux responsabilités familiales ont été adoptées dans les lois régissant le travail, plus précisément dans la Loi sur les normes du travail. Cette dernière comprend un ensemble de dispositions pour encadrer les absences et les congés pour des raisons familiales ou parentales. Parmi celles-ci figurent, notamment, le congé de paternité, d'au plus cinq semaines, ainsi que le congé parental partageable entre les deux parents, d'une durée d'un an. Par ailleurs, la mise en place de politiques, de programmes et de mesures en matière de CTF et l'offre d'une plus grande flexibilité dans le choix des heures de travail des employés, d'un service de garde sur les lieux de travail ou la possibilité de prendre des congés pour des raisons familiales font progressivement leur chemin dans les entreprises et les organisations.

Toutefois, considérer ce genre de mesures comme un atout n'est pas encore le fait de tous les employeurs et il existe encore des préjugés voulant qu'elles soient destinées uniquement ou principalement aux mères. Selon Diane Gabrielle-Tremblay³, les réticences de certains employeurs et même de certains syndicats demeurent, et les pères semblent hésiter à se libérer de leurs responsabilités professionnelles comme ils le souhaiteraient pour assumer leurs obligations familiales, de peur de voir leurs chances d'avancement compromises. L'auteure suggère à cet égard de prévoir des stratégies pour encourager la participation des employeurs – publics, privés et communautaires –, des associations patronales et syndicales, ainsi que des travailleuses et travailleurs eux-mêmes, dans l'instauration de politiques et mesures en matière de CTF, et de s'assurer que ces dernières puissent être offertes aussi bien aux pères qu'aux mères.

Les chercheurs et les intervenants en matière d'engagement paternel ont tendance à promouvoir enfin une action spécifique sur l'environnement social général, notamment sur les milieux de services et de vie, les médias et la population dans son ensemble. Selon Annie Devault⁴, une telle action s'avérerait nécessaire pour que les valeurs, les normes, les mentalités des milieux évoluent vers une plus grande compréhension de l'importance du rôle paternel pour les enfants, les pères eux-mêmes et leurs conjointes. Selon elle, l'amélioration du soutien à l'implication des pères dans la relation avec leurs enfants et dans la prise en charge égalitaire des activités parentales fait donc appel à diverses stratégies de sensibilisation et de mobilisation destinées aux multiples milieux dans lesquels évoluent les pères.

1. Pour les notes 1, 2, 3, 4 et Pour en savoir plus..., voir à la page suivante.

Notes

1. G. TURCOTTE et J. GAUDET (2009). « Conditions favorables et obstacles à l'engagement paternel : un bilan des connaissances », dans D. Dubeau, A. Devault et G. Forget (dir.), *La paternité au XXI^e siècle*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 39-70.
2. G. TURCOTTE et F. OUELLET (2009). « Une expérience de mobilisation autour de l'engagement paternel dans deux communautés vulnérables du Québec », dans D. Dubeau, A. Devault et G. Forget (dir.), *La paternité au XXI^e siècle*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 153-174.
3. D.-G. TREMBLAY. (2003). « Articulation emploi-famille : les usages du temps chez les pères et les mères », *Nouvelles pratiques sociales* 16(1), p. 76-93.
4. A. DEVAULT. (2010). « Contexte et enjeux de la paternité au Québec », dans J.-M. Deslauriers, G. Tremblay, S. Genest Dufault, D. Blanchette et J.-Y. Desgagnés (dir.), *Regards sur les hommes et les masculinités*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 219-237.

Pour en savoir plus...

P. PACAUT, I. GOURDES-VACHON et S. TREMBLAY. 2011. *Les pères du Québec - Les soins et l'éducation de leurs jeunes enfants : Évolution et données récentes*. Québec, ministère de la Famille et des Aînés. 40 p. Disponible en ligne : <http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/les-Peres-du-Qc.pdf>

L'heure du conte en famille au Québec

Julie St-Pierre

Julie St-Pierre a complété récemment son doctorat en sémiologie à l'Université du Québec à Montréal, sous la codirection de Rachel Bouvet et de Françoise-Romaine Ouellette. Sa thèse s'intitule « Le conte en contexte : ethnographie de la pratique du conte en famille dans le Québec contemporain ».

Cet article en résume les principaux résultats.

Le conte, ce récit premier, qui a captivé et captive encore petits et grands, possède une place toute particulière dans le monde des arts et de la culture. Œuvre parlée, écrite ou mise en image, il est aussi un acte de communication au cœur des relations humaines. Dans le cadre de la famille, le conte prend une dimension affective, inscrite dans une répétition quotidienne conçue par certains parents comme un rituel essentiel. Permettant de franchir la limite entre le monde diurne et nocturne, le moment de raconter une histoire à l'enfant avant de dormir est un temps d'arrêt offert au partage affectif autant qu'aux jeux des mots, des images et des sens.

Dans cet article, il sera question du conte dans le contexte familial contemporain tel que j'ai pu l'observer lors d'un terrain ethnographique réalisé auprès de familles québécoises. Je chercherai d'abord à poser le cadre sémio-anthropologique à partir duquel j'aborde cet objet de recherche si particulier. Puis, je démontrerai à l'aide des résultats obtenus comment le conte s'inscrit dans un espace-temps quotidien propre à l'usage qu'en font les familles rencontrées.

À la recherche d'une définition du conte

La puissance symbolique des contes classiques racontés depuis toujours à travers le monde, tels Cendrillon, Blanche-Neige et les sept nains, Hänsel et Gretel, Le Petit poucet ou le Petit Chaperon rouge, a fasciné bon nombre de chercheurs dans plusieurs disciplines. Linguistes, folkloristes, anthropologues, sémiologues ou psychanalystes ont tenté de les comprendre et de les définir par un minutieux examen du texte narré, cherchant à en débusquer l'origine ou le sens. Les folkloristes les ont classifiés selon leur évolution historique, leur appartenance culturelle et leur forme esthétique. Le formaliste russe Vladimir Propp a pour sa part mis en lumière leur structure commune, établissant



par là un schéma narratif du conte duquel tout le courant narratologique (Algirdas J. Greimas, Claude Brémont) s'est par la suite inspiré. Enfin, plusieurs anthropologues (Nicole Belmont, François Flahault) et sociologues (Jack Zipes) ont souligné l'ancrage culturel et social des contes. Cette profusion d'études, mariant une diversité de perspectives, a contribué à complexifier l'approche du conte. Toutefois, en s'attardant à définir une origine, une structure ou une signification précise à ces histoires, je me suis demandé si nous n'avions pas perdu de vue ce qui fait réellement la particularité du conte?

Le conte comme interaction

Dans ma recherche, j'ai cherché à tourner mon regard vers l'incarnation même du conte dans la vie de tous les jours : c'est-à-dire le contexte au sein duquel il prend forme. Certes, à travers le spectacle conté, il se déploie de plus en plus dans l'espace public. Cependant, la rencontre avec le conte se produit avant tout dans l'espace intime de la relation entre un enfant et son parent. Une rencontre première qui souvent laissera une trace importante, entourant le conte d'une nostalgie de l'enfance. J'ai voulu étudier cette facette peu explorée du conte, en me plaçant dans une perspective inspirée de l'interactionnisme symbolique. David Le Breton résume cette approche théorique ainsi : « L'interactionnisme s'intéresse à ce qui se joue entre les acteurs dans la détermination mutuelle de leur comportement. Le centre de gravité de l'analyse réside dans le lien de sens et d'action qui se noue entre les acteurs en présence. Le processus d'interaction est symbolique, c'est-à-dire qu'il est un échange de signification » (Le Breton 2004 : 6). Suivant une idée émise par Wittgenstein, j'ai souhaité mettre de l'avant l'usage qui est fait du langage symbolique du conte et non plus chercher à l'expliquer. Ainsi, l'observation du « langage en acte » devenait une façon de passer du cadre de l'interprétation du texte narré à une interprétation de son contexte. En me penchant précisément sur cette dimension contextuelle, plus encore, sur la découverte des usages pratiques du conte, il s'est avéré possible de saisir ce qui fait du conte un « moment » de la vie familiale.

Le moment du conte

Le terrain ethnographique¹, réalisé auprès de vingt et une familles québécoises vivant dans la région de Montréal, montre le conte sous un éclairage original. Dans l'étude menée, les parents parlent du conte comme d'une pratique du quotidien qui rythme la vie familiale. Chaque famille a été observée dans le contexte habituel de la narration du conte et les parents ont été interrogés individuellement par la suite. Le moment du conte en famille dévoile ce dernier non plus seulement comme un texte ou une œuvre, mais bien comme un contexte structuré à l'intérieur duquel les parents et les enfants expérimentent une façon d'être ensemble les reliant au reste de la société. L'exploration des dimensions sensible, rituelle, récréative et sociale de la pratique permet de comprendre comment la pratique qui est faite du conte aujourd'hui opère avec le récit pour lui donner une signification particulière.

Une pratique quotidienne

Tout d'abord, le temps, le lieu et le déroulement de la pratique du conte mettent en place un espace de sens et des sens qui fait de la pratique un moment d'intimité et d'affectivité. « L'heure du conte », comme l'appellent les parents, a lieu le soir, juste avant de dormir. Toujours à la même heure et ayant approximativement la même durée, ce moment clôt la journée en permettant la transition entre la vie éveillée et le sommeil. Aussi, il prend place dans le lieu dédié au repos celui de la chambre : parfois celle des parents, plus souvent celle des enfants. L'usage du conte en ce lieu offre l'occasion de constater à quel point ce moment prend, de nos jours, une dimension profondément intime. Dans plusieurs familles, on en profite même pour partager le lit, chose qui s'avère hautement critiquée sinon carrément interdite en d'autres circonstances. Si le temps de repos et l'espace intime de la chambre sont déjà des indices puissants de la portée affective de la pratique, son déroulement comme tel vient aussi confirmer cette intuition.

Cinq étapes peuvent être établies selon un même scénario suivi dans toutes les familles : 1) l'initiation, 2) l'installation, 3) la narration, 4) la conclusion, 5) la séparation. Chacune des étapes révèle quelque chose de fondamental sur la pratique.

L'initiation dévoile par exemple un fait important : si le parent est celui qui invite l'enfant à se préparer à entendre un conte, c'est l'enfant qui choisit ce qu'il souhaite se faire raconter. Les parents insistent par ailleurs sur l'autonomie et la confiance qu'il importe d'inculquer aux enfants dans ce type d'activités au quotidien. Par la suite, au moment de l'installation, une autre découverte fascinante émerge : tous les membres de la famille prennent place autour du livre de façon à pouvoir voir les images. Cette façon de faire illustre l'importance du livre lui-même dans la pratique contemporaine du conte. Elle fait clairement apparaître l'apport concret de l'objet-livre dans la matérialisation des frontières entre réalité et fiction. Ouvrir et fermer le livre permet d'omettre les formules traditionnelles — par exemple le « Il était une fois » — et de poser les limites entre ce qui est « dans le livre » et ce qui est « dans la vie ».

L'étape de la narration comme telle met en évidence l'importance de la voix et de tout ce qui a trait à l'univers acoustique sur le ressenti du récit. La voix du parent qui raconte ancre le langage fugace dans la présence du corps : par elle, les signes deviennent des choses. Pour l'enfant qui ne sait pas lire, la voix du parent transforme les mots écrits inaccessibles en une réalité communicable. Plus encore, par l'intonation toute particulière que mettent les parents dans le récit, l'enfant comprend qu'il s'agit d'un moment spécial. Les parents chuchotent certains passages particulièrement angoissants, ou encore, ils prennent une voix grave pour jouer les méchants. Ces variations dans la voix n'amuse pas seulement l'enfant, elles l'initient à la trame du récit et accentuent l'intensité dramatique de l'histoire partagée.

1. Le terrain s'est déroulé entre les mois de juillet et novembre de l'année 2009. Les parents rencontrés étaient âgés de vingt-cinq à cinquante ans et avaient entre un et trois enfants. L'âge de ces derniers variait de trois à huit ans. Des familles de différentes classes socio-économiques (en fonction du revenu familial et de la profession) et des parents avec des niveaux de scolarité variés (secondaire, collégial et universitaire) ont été rencontrés. Cependant, il est important de noter que malgré cette diversité plusieurs des parents participants provenaient, de près ou de loin, du monde de l'éducation (enseignants, éducateurs, etc.).

La séparation qui suit la conclusion du récit est aussi une étape cruciale. Dans les sociétés occidentales comme la nôtre, où les parents et les enfants dorment chacun dans leur chambre, l'importance de l'activité de contage est exacerbée par la nécessité de se séparer ensuite pour la nuit. En permettant aux parents et à leurs enfants de vivre un instant précieux de communion avant de passer à la solitude du rêve, le moment du conte détient un caractère presque sacré.

Un rituel familial

Le temps, le lieu et le scénario du moment du conte font bien la démonstration de l'affectivité et de la sensibilité dont il est empreint. Mais plus encore, ils traduisent le caractère rituel qu'il revêt pour les familles. Le moment du conte se voit ritualisé dans son déroulement par différents procédés. Il se fait rite de séparation comme nous venons de le voir en permettant aux parents et aux enfants de se témoigner de l'affection et d'adoucir ainsi la séparation imposée par la culture. Il est aussi utilisé comme un rite d'endormissement qui sert à apaiser et calmer l'enfant en prévision du coucher. Le livre contribue aussi à la ritualisation du processus. En fait, il devient littéralement un objet rituel. La structure offerte par le livre permet non seulement de tracer une frontière entre la réalité et la fiction, mais aussi de délimiter la durée en posant matériellement un début et une fin à la narration. Ainsi, si le livre comme objet est indispensable, le texte ne l'est pas toujours; les images et la parole peuvent suffire à faire le moment « conte ».

Les livres utilisés dans les familles sont des livres pour enfants choisis précisément pour cette forme qui se prête particulièrement bien à l'interaction et à l'amalgame de l'oralité, du texte et des images. La lecture est donc au cœur de la pratique du conte, mais comme elle agit toujours en interdépendance avec la situation de communication orale, elle dépasse largement le cadre d'une lecture *stricto sensu*. Ce que l'on observe, en fait, c'est du « littéraire oralisé ». Les parents conteurs suivent la trame du récit du livre, mais s'écartent du texte comme tel. Une lecture littéraire extirpe les mots de l'emprise de la communication, alors que celle dont on parle vise, au contraire, un partage immédiat et sensible entre les êtres en présence. En cela, il existe bel et bien une raison de revendiquer que le conte, de par la pratique qu'en font les familles, n'a pas perdu le dynamisme de la tradition orale par l'introduction du livre, de l'animation ou d'autres médias de transmission puisqu'il demeure malgré tout ancré au cœur d'une interaction vivante et créative.

Une (ré)création commune

Le caractère ludique et créatif du moment du conte est même un élément essentiel de la pratique. Dans les familles rencontrées, les parents se sont montrés intraitables sur cette question. Le plaisir et le divertissement sont indispensables. Ils ne s'adonnent pas à cette pratique par devoir ou par conformité, mais bien parce qu'ils y prennent du plaisir et leurs enfants aussi. La notion de plaisir dépasse par ailleurs, pour bien des parents, celle de la compréhension de l'histoire ou l'impact de son message pour l'enfant. Marie-Claire Blurey dit bien ce que les parents d'aujourd'hui voient dans le conte : « Dans cette rêverie partagée qu'est le conte, le tout-petit est invité à penser, à imaginer, à s'émouvoir, à rire, à vivre ses peurs. Loin de la contrainte de l'apprentissage, c'est à une rencontre libre qu'il est convié. Il importe qu'il ressente la disponibilité de l'adulte, la gratuité de l'instant partagé; il importe aussi qu'il perçoive que seul compte dans ce moment privilégié, le plaisir qu'il découvre à jouer avec ses pensées ». Les figures et les motifs du conte sont vus comme des éléments partagés par les parents et les enfants avec lesquels il est possible de jongler ensemble. L'instant est propice à laisser libre cours à l'imagination et à développer la créativité. Et c'est dans ce plaisir réciproque du jeu, de la création et du divertissement que le conte prend tout son sens.

Une porte ouverte sur l'« être en société »

Un sens qui s'inscrit dans la rencontre profonde que permet la pratique entre l'intime et le social. Élément du quotidien des familles, le « moment du conte » est aussi une pratique sociale partagée. En cela, le cadre de son expérience dit la société dans laquelle il prend place. L'uniformité du discours et des représentations des parents démontre que la pratique telle qu'elle se déroule chaque soir dans le confort domestique est tributaire d'idées et de valeurs partagées dans la société québécoise en ce qui concerne l'importance de la lecture, l'autonomie de l'enfant et le rôle du parent dans l'éducation. Elle nous informe aussi plus largement encore sur la place des histoires et « de l'acte de raconter » dans les sociétés contemporaines.

En mettant le livre au cœur de l'interaction avec leur enfant, ce que les parents souhaitent transmettre, c'est l'amour du conte, des histoires, mais aussi le goût de la lecture et la curiosité intellectuelle. Il y a une volonté claire de la part des parents de promouvoir le livre et d'approprier l'enfant à son usage qui s'inscrit dans un discours social plus large du devoir-lire. Les parents désirent que le livre soit synonyme de plaisir et non pas seulement rattaché à la scolarisation et à l'apprentissage. Ils laissent à l'enfant le choix de l'histoire et valorisent son interprétation personnelle de celle-ci, démontrant bien l'importance de l'autonomie pour les parents québécois. Le moment du conte est quelque chose qui va de soi pour les parents, c'est une pratique qui s'instaure le plus tôt possible dans la vie familiale et dont toutes les conséquences sont positives. Ils l'exécutent de façon instinctive comme quelque chose qui est profondément inscrit dans leur rôle. L'amour parental s'exprime pour eux à travers ce moment passé avec l'enfant. Aussi, l'importance de raconter une histoire chaque soir ne se situe pas entièrement dans un contenu spécifique à transmettre, mais bien dans l'agir rituel par lequel il est transmis. L'acte de raconter rassemble la famille et la fait entrer au cœur du discours social.

Conclusion

En résumé, dans le cadre de la pratique du conte observée dans les familles, le conte va bien au-delà de sa définition générique. Il se définit non seulement par sa forme et son contenu, mais surtout par le moment de sa pratique qui participe fortement au sens et à la portée qu'on lui attribue. C'est ainsi que, malgré la diversité du répertoire auquel il réfère et les formes de médiation qui le traversent, le conte conserve son actualité. Et qu'en dépit des définitions contradictoires et des nombreuses critiques qu'on lui adresse, il reste profondément ancré dans l'imaginaire et la mémoire de chacun. L'expérience du terrain de recherche démontre comment l'action de raconter transcende la forme littéraire du conte et permet à ce dernier de prendre corps, de s'intégrer dans un ressenti, une expérience vécue et partagée du récit. Cette démonstration nous pousse à reconnaître que la poétique qu'on disait propre à la tradition orale est toujours présente dans la pratique quotidienne du conte dans les familles. Paradoxalement, l'inscription du conte dans sa dimension pragmatique révèle aussi la présence généralisée et quasi-indispensable du livre, mais sans pour autant limiter l'usage de celui-ci à la lecture d'un texte. Le livre dans le contexte du conte sert de structure fictionnelle de base, à partir de laquelle parents et enfants réinventent le récit, faisant en cela la démonstration qu'une part importante de sa signification réside dans le moment où il est raconté.

Références

- Nicole BELMONT. 1999. *Poétique du conte. Essai sur le conte de tradition orale*, Paris, Gallimard.
- Marie-Claire BLUREY. 2008. « Des livres pour les bébés? », *Livres d'enfants d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, BNF, p. 140–149.
- Claude BRÉMOND. 1973. *La logique du récit*, Paris, Seuil.
- François FLAHAULT. 2001. *La pensée des contes*, Paris, Economica.
- David LE BRETON. 2004. *L'interactionnisme symbolique*, Paris, PUF.
- Vladimir PROPP. 1970. *La morphologie du conte*, Paris, Gallimard.
- Ludwig WITTGENSTEIN. 1993 (1^{re} édition 1922). *Tractatus logico-philosophicus*, Paris, Gallimard.
- Ludwig WITTGENSTEIN. 1949. *Recherches philosophiques*, Paris, Gallimard.
- Jack ZIPES. 2005. « To Eat or to be Eaten : The Survival of Traditional Storytelling », *Storytelling, Self, Society* 2(1), p. 1–20.
- Jack ZIPES (dir.). 2000. *The Oxford Companion to Fairy Tales*, Oxford, Oxford University Press.
- Jack ZIPES. 1988. « The Changing Functions of Fairy Tales », *The Lion and the Unicorn* 12(2), p. 7–31.
- Jack ZIPES. 1997. *Happily Ever After. Fairy Tales, Children and the Culture Industry*, New York, Londres, Routledge.
- Jack ZIPES. 1986. *Les contes de fées et l'art de la subversion*, Paris, Payot.

L'évolution des ajustements de la vie professionnelle des Canadiennes en fonction de leur vie familiale

Philippe Pacaut

Philippe Pacaut est coordonnateur de la recherche au ministère de la Famille et des Aînés. Il a également été boursier du partenariat *Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles* dans le cadre de ses études de doctorat complétées¹ en 2010. Le texte qui suit résume ses travaux de recherche doctorale et les principaux résultats obtenus.

Au Canada, la problématique de l'articulation des responsabilités professionnelles et familiales retient l'attention des chercheurs depuis de nombreuses années et s'accompagne de la prise de conscience sociale et politique des difficultés rencontrées par les parents, en particulier par les femmes, à arrimer la vie familiale et la vie professionnelle. Nos travaux de recherche ont visé à accroître la compréhension de cette dynamique par l'adoption d'une perspective analytique intégrant systématiquement la dimension temporelle. Plus spécifiquement, l'étude

des transformations dans les ajustements de la vie professionnelle des Canadiennes en fonction de leur vie familiale a été au cœur de l'analyse. Trois questionnements spécifiques mais complémentaires à ce sujet ont guidé la programmation de recherche. Cette dernière s'est appuyée entièrement sur l'approche biographique et l'utilisation de méthodes d'analyse des transitions appliquées aux données rétrospectives de l'*Enquête sociale générale sur la famille* de 2001 et aux données prospectives de l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (1993-2003).

Le premier des trois volets de la programmation de recherche a été consacré à la description des trajectoires professionnelles individuelles au Canada. En examinant l'évolution, au fil des générations nées entre 1937 et 1976, du rythme de l'insertion dans un premier emploi, des modalités de sorties d'emploi et du rythme de la réinsertion dans le marché du travail, il a cerné les différences entre les hommes et les femmes en ce qui a trait en particulier à l'impact de la vie familiale sur les trajectoires professionnelles. Il a également mesuré l'influence des changements du marché du travail sur les trajectoires des diverses générations, notamment au regard de la continuité dans l'emploi et de la place de l'emploi à temps partiel.

Pour sa part, le deuxième volet a examiné, au fil des générations de femmes nées également entre 1937 et 1976, les changements dans les liens qui unissent leur vie conjugale et parentale à leurs comportements d'insertion, d'interruption et de réinsertion dans le marché du travail. Plus précisément, il a vérifié si l'évolution des trajectoires professionnelles des femmes mariées et des mères a été semblable à celle observée auprès des autres femmes au Canada.

Enfin, le troisième volet s'est intéressé à la réalité contemporaine des ajustements de la vie professionnelle des femmes en fonction d'un point tournant dans leur vie familiale, la naissance d'un enfant. Il a décrit dans quelle mesure les responsabilités professionnelles et familiales sont plus ou moins rapidement combinées après la naissance d'un enfant durant les années 1990 et le début des années 2000. Il a également examiné les facteurs associés aux variations du rythme d'entrée ou de retour des femmes dans le marché du travail après la naissance d'un enfant durant cette période de façon à mettre en lumière la diversité des stratégies d'ajustement professionnel que les femmes adoptent au fil du temps en fonction de leurs responsabilités familiales. Il a enfin cerné jusqu'à quel point les modalités d'organisation du travail « atypique » – entre autres le travail autonome et le travail à temps partiel – ont une incidence sur la dynamique d'articulation entre vie professionnelle et vie familiale qu'adoptent les Canadiennes durant la période qui suit la naissance d'un enfant.

Principaux résultats

Dans un premier temps, l'examen des trajectoires professionnelles individuelles met en évidence les profonds changements qui sont survenus au travers des générations dans la dynamique de la participation des hommes et des femmes à l'emploi. Il met en relief l'influence qu'exercent les

changements du marché du travail sur les trajectoires des diverses générations, en particulier la diminution de la continuité dans l'emploi et la hausse de l'emploi à temps partiel.

1. La thèse de doctorat de Philippe Pacaut a été codirigée par Céline Le Bourdais, professeure au département de sociologie de l'Université McGill, et par **Benoît Laplante**, professeur au Laboratoire d'études de la population au Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS.

Plus particulièrement, la progression de l'emploi à temps partiel et, à l'inverse, la diminution de l'emploi à temps plein, caractérisent l'insertion professionnelle parmi les jeunes générations. La suite du parcours professionnel subit également de profondes transformations : les arrêts de travail sont dorénavant beaucoup plus précoces et fréquents dans le parcours professionnel et se produisent de façon croissante pour des raisons liées à la conjoncture économique. Comparativement aux générations plus anciennes, les jeunes générations sont davantage affectées par les mises à pied temporaires, les fins de contrat, le travail saisonnier, le manque de travail et les fermetures d'entreprises. Toutefois, les jeunes hommes et femmes reviennent plus rapidement et en plus grand nombre sur le marché du travail à la suite d'une sortie d'emploi. On constate également que le retour dans un emploi à temps partiel s'avère en constante progression au fil des générations.

L'analyse de l'évolution des trajectoires professionnelles individuelles au travers des générations révèle également le maintien de différences entre hommes et femmes, en particulier la persistance de l'impact de la vie familiale sur les trajectoires féminines. La famille constitue en effet la raison la plus fréquemment invoquée pour justifier les épisodes d'arrêt de travail chez les femmes, alors que les raisons liées à la conjoncture économique dominent chez les hommes. Nos résultats indiquent également que le lien entre vie familiale et vie professionnelle perdure chez les femmes de toutes les générations lorsque l'on examine les interruptions d'emploi. En effet, on observe très peu de variations entre générations en ce qui a trait à la proportion de femmes connaissant une interruption d'emploi pour des raisons familiales dans les dix années suivant leur insertion dans le marché du travail. La famille et toutes les charges qu'elle présuppose semblent donc demeurer un puissant frein à la continuité de la vie professionnelle des femmes.

L'approfondissement de l'étude de la place de la famille dans les parcours professionnels féminins met en évidence, dans un deuxième temps, les changements parfois profonds dans les liens qui unissent le mariage et la maternité aux grandes étapes du déroulement de la vie professionnelle des Canadiennes. Dans le cas du mariage, nous observons en effet une nette augmentation au fil des générations de la propension des femmes mariées à entrer et à retourner

rapidement dans le marché du travail. À un point tel qu'au sein des plus jeunes générations aucune différence significative n'est constatée dans les comportements d'insertion et de réinsertion dans l'emploi des femmes mariées, comparativement aux femmes sans conjoint. Toutefois, le mariage est encore susceptible d'accélérer le rythme d'interruption de l'activité professionnelle auprès des femmes des générations plus récentes.

Par ailleurs, l'effet de la maternité sur les principales étapes du déroulement de la vie professionnelle des femmes est également loin de demeurer stable au fil des générations. Son effet fluctue selon que nous examinons les risques d'arrêt de travail et de réinsertion dans l'emploi séparément pour chacun des groupes de générations. Ainsi, par exemple, on note une diminution progressive au travers des générations de l'écart qui sépare les femmes sans enfant des mères, et ce, quel que soit le nombre de leurs enfants présents à la maison, dans la propension qu'elles ont de connaître un arrêt de travail. Quant au rythme de retour dans le marché du travail, la présence d'un deuxième enfant semble constituer un point tournant dans les trajectoires professionnelles qui opposent les plus jeunes générations aux générations plus anciennes. Chez ces dernières, les mères d'au moins deux enfants ont tendance à réintégrer le marché du travail plus rapidement que leurs consœurs sans enfant, alors que la relation s'inverse auprès des plus jeunes générations, au sein desquelles les femmes ayant deux enfants ou plus sont dorénavant les moins enclines à retourner rapidement dans le marché du travail.

De manière générale, les résultats obtenus vont dans le sens de l'amélioration des possibilités de concilier maternité et travail rémunéré au travers des générations. La mise en œuvre progressive d'une variété de politiques publiques dirigées vers les enfants et les familles au cours de la deuxième moitié du siècle dernier, telles que les congés de maternité protégés et payés cités plus haut, a sans nul doute facilité la possibilité pour les femmes de mener de front maternité et activité professionnelle. On ne peut toutefois prétendre que la diminution de l'incompatibilité entre maternité et travail rémunéré prévaut tout au long du déroulement de la vie des femmes, car la présence d'un ou plusieurs enfants a toujours constitué un frein sérieux à l'insertion initiale dans le marché du travail.

Finalement, l'analyse de la réalité contemporaine des ajustements de la vie professionnelle des femmes, en fonction du point tournant dans leur vie que constitue la naissance d'un enfant, met en évidence l'hétérogénéité des stratégies adoptées au fil du temps pour combiner responsabilités professionnelles et familiales. Nos résultats montrent tout d'abord que l'ensemble des Canadiennes ont tendance à prendre ou reprendre un emploi rapidement après la naissance d'un enfant survenue entre 1994 et 2003. Ainsi, près des deux tiers des femmes qui ont donné naissance durant cette période se mettent à travailler avant que leur enfant ait atteint son premier anniversaire.

On remarque cependant une première différence nette dans le comportement professionnel des mères en fonction du degré de participation au marché du travail qu'elles affichent avant la naissance. Bien que la proportion de mères participant au marché du travail augmente globalement avec le temps, celles ayant travaillé durant l'année précédant la naissance de leur enfant sont à la fois plus nombreuses et plus enclines à investir rapidement le marché du travail.

Nos résultats indiquent également que de nombreux autres facteurs sont associés à la dynamique de la participation des Canadiennes au marché du travail suivant la naissance d'un enfant. Les stratégies d'ajustement professionnel que les mères adoptent après la naissance d'un enfant dépendent dans une large mesure de leurs conditions particulières d'emploi et de leurs situations familiales.

Nos analyses montrent aussi que certains modes d'organisation du travail atypique ont une incidence sur la dynamique d'articulation entre vie professionnelle et vie familiale qu'adoptent les Canadiennes durant la période qui suit la naissance d'un enfant. Le fait d'être travailleuse autonome accélère notamment le retour des mères dans le marché du travail.

Par ailleurs, nos analyses montrent que l'effet de plusieurs facteurs susceptibles d'affecter l'insertion ou la réinsertion des mères dans le marché du travail après la naissance d'un enfant varie différemment selon que ces dernières effectuent un retour à temps partiel ou à temps plein dans le marché du travail. C'est le cas notamment du rang de l'enfant, de l'expérience de travail accumulée, du revenu de la femme et de son conjoint, de la région de résidence et du régime de travail du dernier emploi occupé avant la naissance. Dans l'ensemble, nos résultats suggèrent que les possibilités d'ajustement de la vie professionnelle en fonction de la vie familiale ont été à l'évidence accrues par l'augmentation d'une offre de travail à temps partiel de la part des employeurs. Ce type d'emploi a vraisemblablement permis d'ajouter une autre dimension à la diversité des formes d'ajustement professionnel que les femmes adoptent dorénavant au fil de leur vie en fonction de leurs responsabilités familiales.

Pour en savoir plus...

P. PACAUT et C. LE BOURDAIS. 2006. « Changements dans la dynamique de la participation des hommes et des femmes au marché du travail au Canada », *Cahiers québécois de démographie* 35(1), p. 51-82.

P. PACAUT, C. LE BOURDAIS et B. LAPLANTE. 2011. « The Changing Impact of Conjugal Status and Motherhood on Employment across Generations of Canadian Women », *Canadian Studies in Population* 38(3-4), à paraître.

P. PACAUT, C. LE BOURDAIS et B. LAPLANTE. 2007. « Dynamique et déterminants de la participation des femmes au marché du travail après la naissance d'un enfant au Canada », *Cahiers québécois de démographie* 36(2), p 249-279.

Vers une politique de conciliation travail-famille au Québec : des enjeux complexes et en évolution

Nathalie St-Amour

Nathalie St-Amour est professeure au Département de travail social à l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et membre du partenariat *Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles*.

Elle vient de terminer sa thèse de doctorat intitulée *Vers une politique de conciliation travail-famille au Québec : des enjeux complexes et en évolution*, Département de service social, Université de Montréal, sous la direction de Frédéric Lesemann et la codirection de Diane-Gabrielle Tremblay. La thèse peut être consultée sur le site de dépôt institutionnel numérique de l'Université de Montréal à l'adresse suivante : <http://papyrus.bib.umontreal.ca>

Au cours des dernières décennies, le thème de la conciliation travail-famille s'est taillé une place importante dans le discours populaire, médiatique et politique tant au Québec, dans les pays industrialisés que dans les organismes internationaux. L'expression désigne les défis que posent pour les individus, les couples, les familles, les milieux de travail et la société en général la relation nouvelle qui s'est développée entre ces deux sphères de vie avec le passage d'une société industrielle à une société dite postindustrielle. Ces défis perçus, ressentis, identifiés et définis différemment par l'un ou l'autre de ces acteurs se sont traduits par l'inscription de cette question à l'agenda politique des gouvernements, ici comme ailleurs.

L'objet de la recherche est de comprendre les dynamiques entourant le développement des actions de l'État québécois sur le thème de la conciliation travail-famille. La recherche s'intéresse aux acteurs (Intérêts) qui ont participé aux processus de développement des mesures de conciliation travail-famille et au contexte Institutionnel qui encadre leurs interactions avec les décideurs. À ce titre, la recherche permet de vérifier si le développement de la politique familiale québécoise peut être situé dans ce qui a été désigné comme le « modèle québécois de développement ». La variable « Idée » complète le cadre théorique de l'analyse du développement de la politique de conciliation travail-famille au Québec selon l'approche dite « des 3 I ».

La recherche illustre le fait qu'il existe une correspondance, et une continuité dans le temps, entre les demandes d'intervention des acteurs intéressés par la conciliation travail-famille et les instruments de politique mis en place par l'État québécois, et ce, malgré une transformation du discours politique entourant cette question. Cette réalité s'observe, pour la période étudiée dans cette thèse, sans égard au parti politique au pouvoir et se comprend à la lumière de la structure de représentation mise en place dans ce secteur de politique. Ce modèle de concertation entre l'État et les acteurs n'est toutefois pas exempt de relations de pouvoir. Les représentants patronaux ont joué un rôle significatif dans le fait que le gouvernement québécois n'a adopté aucune législation visant le monde du travail.

Des nouvelles des partenaires

Le ministère de la Famille et des Aînés

<http://www.mfa.gouv.qc.ca>

Famille et Aînés
Québec 

Une réorganisation administrative a eu lieu au ministère en janvier 2011 et les activités partenariales en matière de recherche relèvent dorénavant de la **Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique**.

Madame **France Veilleux** assume la direction de cette dernière et est désormais coresponsable du partenariat.

Philippe Pacaut et **Jean Rousseau** sont également collaborateurs aux activités du partenariat.



Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec (RIOFQ)

<http://riopfq.com/>

Nous avons le plaisir de vous faire partager les nouveaux développements du RIOFQ.

L'année dernière a été pour le Regroupement une année de restructuration autant financière qu'humaine et matérielle. Cette nouvelle année, toujours dans sa foulée de restructuration, représente la reprise des activités.

À cette fin, nous vous annonçons un **nouveau site Internet** ainsi qu'un partenariat conclu avec la publication **Familléduc**, revue dédiée à la famille. Par ce nouveau partenariat, le RIOFQ fera connaître ses membres et leur mission bien spécifique, que ce soit au niveau national ou régional.

Nous vous rappelons que le RIOFQ personnifie ni plus ni moins une coopérative de représentation politique sur la « politique familiale » et souhaite vous réitérer sa mission, la définissant comme :

- *Un lieu de réflexion collective*
- *Un lieu de recherche sur la question très large de la famille*
- *Un lieu de visibilité des multiples efforts locaux*
- *Un lieu de concertation*
- *Un lieu de rassemblement des forces*
- *Un lieu de « réseautage » bénéfique à ses acteurs*
- *Un lieu de diffusion des pensées collectives*

Nous souhaitons en fait reprendre notre contribution, en toute convivialité, au développement de la pensée collective autour de la famille et de ses acteurs.

Déjeuner-croissant

Afin de réaliser sa mission, le RIOPFQ invite à la même table des décideurs politiques, des chercheurs ainsi que des acteurs du milieu communautaire autour d'une thématique choisie.

Septembre

Notre rencontre a pour thème « **La violence et l'aîné** »

- La date :** Jeudi le 22 septembre à 10 h 30
Les panélistes invités sont présentés sur le site www.riopfq.com
- Le lieu :** Maison des grands-parents de Sainte-Foy
3180, avenue d'Amours, Québec (Québec) G1X 1L9

Novembre

Notre deuxième déjeuner-croissant a pour thème « **Les réalités des familles immigrantes** »

- La date :** Novembre 2011
L'information sera sur le site www.riopfq.com
- Le lieu :** Montréal (endroit à déterminer)
Les panélistes invités seront présentés sur le site www.riopfq.com

Propos de famille

Sur invitation, des acteurs du milieu auront un échange structuré à partir de questions précises et connues au préalable, favorisant ainsi la réflexion. Un compte rendu sera produit et diffusé auprès des décideurs politiques. Nous considérons qu'il est primordial de continuer à faire connaître la vision des gens de terrain car telle est la mission du RIOPFQ.

Septembre

Le premier *Propos de famille* porte sur **la place des Maisons des Grands-parents. Leur rôle actuel, leur développement, leur vision et leur mission.**

- La date :** Mercredi le 27 septembre à 12 h 30
- Le lieu :** Maison des grands-parents de Sainte-Foy
3180, avenue d'Amours, Québec (Québec) G1X 1L9



Quelques publications de l'ISQ parues depuis le Bulletin de liaison du partenariat 2010

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2011). *Enquête sur l'utilisation, les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde, 2009*, Québec, Gouvernement du Québec, 357 p.

http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/service_garde.htm

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2011). *Le Québec chiffres en main, édition 2011*, Québec, Gouvernement du Québec, 71 p.

<http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/referenc/qcmfr.htm>

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2011). *Panorama des régions. Édition 2011*, Québec, Gouvernement du Québec, 162 p.

<http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/regions/panorama.htm>

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2010). *Portrait social du Québec, données et analyses. Édition 2010*, Québec, Gouvernement du Québec, 309 p.

http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/port_social.htm

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2010). *Le bilan démographique du Québec. Édition 2010*, Québec, Gouvernement du Québec, 90 p.

http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/demograp/bilan_demo.htm

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC et coll. *L'Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008 : pour en savoir plus sur la santé des Québécois*, Québec, Gouvernement du Québec, 205 p.

http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/enq_sante_pop_rapport.htm

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2010). *Qui sont les usagers peu ou pas satisfaits à l'égard des services de santé ou des services sociaux reçus?*, Québec, Gouvernement du Québec, 8 p.

http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/pdf2010/portrait_aout10.pdf

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2010). *Bulletin statistique régional. Édition 2010*, Québec, Gouvernement du Québec, 36 p.

http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/bulletins/bull_regions.htm

Le Bulletin Données sociodémographiques en bref
<http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/bull-socio.htm>

Vol. 15, n° 1 (octobre 2010)

Stéphane CRESPO, « Les modalités de participation au marché du travail et le faible revenu ».

Martine ST-AMOUR, « Les personnes qui se marient au Québec : d'où viennent-elles et avec qui se marient-elles? ».

Vol. 15, n° 2 (février 2011)

Suzanne ASSELIN, « Comment les femmes et les hommes vivant seuls dépensent-ils leur argent? ».

Stéphane CRESPO, « L'évolution du revenu et de ses composantes entre 2000 et 2008, selon la présence ou non d'un faible revenu ».

Vol. 15, n° 3 (juin 2011)

Stéphane CRESPO, « Vivre en famille, une protection contre le faible revenu : le cas de travailleurs actifs toute l'année ».

Claudine LACROIX et **France LAPOINTE**, « L'environnement familial des enfants québécois en 2006 ».

Jean-François LACHANCE et **Chantal GIRARD**, « Les déplacements interrégionaux des hommes et des femmes au Québec : y a-t-il des différences? ».

Sylvie RHEAULT, « L'aide ou les soins donnés aux personnes âgées, sans rémunération ».

Coup d'œil sociodémographique

http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/demograp/coupdoeil_demo.htm

Avril 2011, n° 7

Claudine LACROIX, « Faits saillants sur les conditions des logements et l'équipement ménager au Québec en 2008 ».

Avril 2011, n° 9

Chantal GIRARD, « Les naissances au Québec en 2010 : la fécondité connaît un léger repli ».

Mai 2011, n° 10

Suzanne ASSELIN, « Évolution de la consommation courante des ménages québécois de 1999 à 2009 ».

Mai 2011, n° 11

Frédéric F. PAYEUR, « La mortalité et l'espérance de vie au Québec, 2010 et tendance récente ».

Juin 2011, n° 12

Martine ST-AMOUR, « Les mariages au Québec en 2010 : la nuptialité reste stable, les célébrants se diversifient ».

L'ELDEQ

<http://www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca/default.htm>

Jean-François CADRIN et autres, « Les symptômes d'hyperactivité et d'inattention chez les enfants de la période préscolaire à la deuxième année du primaire », *Portrait & Trajectoires* 12, juin 2011, 8 p.

Claudine GIGUÈRE et Hélène DESROSIERS, « Les milieux de garde de la naissance à 8 ans : utilisation et effets sur le développement de l'enfant », vol. 5, fascicule 1, juin 2010.

Zoom santé

http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/zoom_sante.htm

Juin 2011, n° 26

Gaëtane DUBÉ, Issouf TRAORE et Monique BORDELEAU, « La prévention du tabagisme chez les jeunes : le poids de certains facteurs sociaux », *Zoom santé* 26, juin, 4 p.

Confédération des Organismes Familiaux du Québec

<http://www.cofaq.qc.ca/>



La Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ) a été fondée en 1972 par des organismes familiaux désireux de se doter d'une structure démocratique de représentation qui puisse être le porte-parole des familles et de leur projet de société, axé sur l'esprit communautaire, la prévention et la revendication d'une politique familiale globale. L'année 2012 marquera le quarantième anniversaire de la COFAQ mais surtout sa volonté de mieux représenter les familles et leurs valeurs. L'année qui vient de se terminer aura été une année de transition pour la COFAQ.

Au cours de la dernière année, la COFAQ a participé à la commission parlementaire sur le projet de Loi n° 130 qui se voulait une proposition pour abolir ou restructurer certains organismes et certains fonds gouvernementaux dans une optique de réduction et de contrôle des dépenses du gouvernement dans son plan d'action 2010-2014. Ce projet avait un lien étroit avec les partenaires famille, car on y

proposait l'abolition du Conseil de la famille et de l'enfance (entre autres organismes). La COFAQ a été invitée à donner son opinion sur ce projet de loi.

La COFAQ ne s'est pas opposée à l'abolition du CFE car nous jugeons l'objectif d'une réduction des dépenses gouvernementales incontournable et souhaitable. De plus, nous pensons que la société québécoise peut assumer la disparition de ce Conseil pourvu que le ministère de la Famille et des Aînés reste attentif aux voix des familles, des spécialistes et du réseau communautaire. La COFAQ a clairement pris position pour que l'État priorise les services directs à la population. On peut consulter notre mémoire à cette adresse : http://www.cofaq.qc.ca/docs/memoire_projet_loi_130.pdf.

Autre débat important qui a toujours cours : le financement des organismes famille reconnus par le ministère, mais non financés. À la suite d'une rencontre de la Table des partenaires du ministère de la Famille et des Aînés entre les organismes communautaires nationaux et les responsables du ministère, un désaccord est apparu au sein des partenaires sur le niveau de financement qui sera accordé à ces organismes.

Le conseil d'administration de la COFAQ a soutenu la nécessité de financer ces organismes au même niveau que ceux qui reçoivent actuellement du financement pour la mission. Notre raisonnement s'appuie sur le fait que certains de ces organismes reconnus et non financés le sont depuis de nombreuses années et qu'ils se débattent continuellement pour se maintenir à flot. Nous croyons qu'il est temps de les soutenir adéquatement. De plus, prioriser continuellement les organismes déjà financés confère à ceux-ci un droit d'ancienneté qui pénalise les nouveaux organismes. Or, les besoins des familles sont actuels et concrets. Permettre aux familles d'obtenir plus de services de qualité devrait être la priorité. Ce débat se poursuit au sein du comité des partenaires du MFA¹.

Au cours de la prochaine année, nous espérons voir certains dossiers connaître des avancées importantes. La COFAQ attend avec impatience le dépôt du projet de loi modifiant le Code civil qui apportera des changements à la loi sur l'adoption. C'est un dossier que la COFAQ suit depuis longtemps et que l'on croit mûr pour aboutir enfin à une mise à jour importante de cette loi.

D'autre part, la COFAQ, son conseil d'administration en tête, a travaillé avec énergie à préparer son entrée dans la quarantaine. Une mise à jour de notre site Internet s'impose pour le rendre plus attrayant, plus informatif et plus interactif. Une nouvelle image corporative sera aussi proposée dans le but de marquer notre volonté de renouvellement. Enfin, un plan d'action plus vigoureux axé sur des rencontres-conférences, une meilleure participation de nos membres à la vie démocratique de la COFAQ et une plus grande diffusion pour nos idées nous permettra de mieux servir notre clientèle : les familles et leurs projets de vie.

1. Un résumé de notre position est disponible dans notre rapport annuel qui est accessible sur notre site : http://www.cofaq.qc.ca/docs/Rapport_annuel_2010-11_web.pdf.

Composition de l'équipe

Françoise-Romaine Ouellette assume la responsabilité scientifique du partenariat jusqu'au printemps 2012 et **France Veilleux** du ministère de la Famille et des Aînés est coresponsable pour les partenaires. **Michelle Comeau** en est la coordonnatrice.

L'équipe de recherche est composée de :

- Françoise-Romaine Ouellette, Hélène Belleau, Laurence Charton, Renée B. Dandurand, Benoît Laplante, Denise Lemieux, Myriam Simard du Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS, de Marianne Kempeneers, Solène Lardoux et Alain Roy de l'Université de Montréal, de Carmen Lavallée de l'Université de Sherbrooke et de Nathalie St-Amour de l'Université du Québec en Outaouais.

Les partenaires communautaires sont :

- la Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ, Isabelle Leduc), la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ, Sylvie Lévesque), la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF, Louisane Côté), le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec (RIOPFQ, Nathalie D'Amours).

Les partenaires gouvernementaux et paragouvernementaux sont :

- le ministère de la Famille et des Aînés (France Veilleux), le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (Anne-Marie Fadel), l'Institut de la statistique du Québec (Sylvie Rheault) et le CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent, Centre affilié universitaire (Lyne Chayer). Jusqu'à son abolition récente, au mois de juin 2011, le Conseil de la famille et de l'enfance (Marie Rhéaume) était l'un de nos partenaires.

Des activités du partenariat

Le conseil des partenaires

Le Conseil des partenaires, qui réunit les **chercheurs** ainsi que les **partenaires**, décide des grandes orientations du partenariat. Il tient des rencontres semi-annuelles.

3 comités d'axe et 1 chantier de recherche

Trois comités d'axe, comprenant des chercheurs universitaires et des partenaires des milieux communautaire et gouvernemental, sont associés aux différents thèmes de la programmation du partenariat : ils se rencontrent une ou deux fois par an afin d'élaborer des activités de recherche, de diffusion et de transfert liées aux travaux de l'axe.

- **Axe 1 :** La complexe articulation des réalités familiales et sociales : choisir, concilier, négocier
- **Axe 2 :** Solidarité, protection et participation sociales
- **Axe 3 :** Les normes, valeurs et savoirs associés à la famille

Un **chantier de recherche** : *Les formes actuelles de la transmission et des solidarités.*

Composition des comités d'axe en 2010-2011

Axe 1 :

Philippe Pacaut MFA, Hélène Belleau INRS UCS (sociologie), Claire Benjamin MICC, Nathalie D'Amours RIOPFQ, Lorraine Desjardins FAFMRQ, Benoît Laplante INRS UCS (démographie), Pierre-Olivier Ménard MICC, Marie Rhéaume CFE, Jacinte Roberge CFE, Alain Roy Université de Montréal (droit)

Axe 2 :

Philippe Pacaut MFA, Paul Bégin COFAQ, Isabelle Bitaudeau CFE, Renée Dandurand INRS UCS (anthropologie), Marianne Kempeneers Université de Montréal (sociologie), Johanne Lachance FQOCF, Solène Lardoux Université de Montréal (démographie), Elke Laur MICC, Sylvie Lévesque FAFMRQ, Marie Rhéaume CFE, Julie Paquette CSSS BCST-L (CAU), Myriam Simard INRS UCS (sociologie), Nathalie St-Amour UQO (travail social)

Axe 3 :

Philippe Pacaut MFA, Paul Bégin COFAQ, Hélène Belleau INRS UCS (sociologie), Nathalie D'Amours RIOPFQ, Elke Laur MICC, Carmen Lavallée Université de Sherbrooke (droit), Louisane Côté FQOCF, Denise Lemieux INRS UCS (sociologie), Françoise-Romaine Ouellette INRS UCS, (anthropologie), Marie Rhéaume CFE

Les projets partenariaux : deux projets en développement

La filiation des nouveaux-nés au Québec : un regard chez les différents groupes socioculturels

Projet proposé par Maria Constanza Street, candidate au doctorat en démographie à l'INRS, à partir de sa participation à un projet pilote sur l'accès aux données de l'état civil dans des antennes de Statistique Canada. Le but de ce projet est de dresser un portrait du contexte familial dans lequel les personnes mettent au monde un enfant en considérant les caractéristiques sociodémographiques des mères et des pères. Constanza Street souhaite en fait dresser un portrait de la filiation des nouveaux-nés au Québec. Elle veut déterminer si l'enfant a été reconnu par un seul parent, par deux parents de sexe opposé ou de même sexe, par deux parents mariés ou non mariés. Elle cherche à savoir si cette situation varie avec l'âge, le pays de naissance et le lieu de résidence habituel de la mère de l'enfant ainsi que selon le rang de naissance de l'enfant. Le projet porte sur la période 1990-2008.

Chiffrer les solidarités

Projet avec le CSSS-CAU Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent (Alex Battaglini), Jean-Michel Cousineau et Marianne Kempeneers de l'Université de Montréal. Le projet cherche à évaluer ce que coûterait aux services publics québécois la cessation de toute forme de solidarité familiale.

Séminaires, conférences-midi et atelier de discussion

Depuis le mois de septembre 2010, trois séminaires thématiques, trois conférences-midi ainsi qu'un atelier de discussion ont été organisés par le partenariat. Nous en rappelons les titres :

Séminaires thématiques

- *L'enfant titulaire de droits et l'exercice de l'autorité parentale : une conciliation nécessaire?* (2 décembre 2010), organisé par **Carmen Lavallée** et **Denise Lemieux**. Certaines communications présentées à ce séminaire sont disponibles sur notre site web <http://partenariat-familles.ucs.inrs.ca/Publications.asp?rub=contrib4>
- *« Lola c. Éric », de l'union libre au mariage de fait? La pension alimentaire au conjoint après l'union libre* (15 avril 2011), organisé plus particulièrement par **Benoît Laplante**. Certaines communications présentées à ce séminaire sont disponibles sur notre site web <http://partenariat-familles.ucs.inrs.ca/Publications.asp?rub=contrib4>
- *La nuptialité et la fécondité des personnes immigrées et de leurs descendants* (6 mai 2011), organisé par **Benoît Laplante** et **Solène Lardoux**. Certaines communications présentées à ce séminaire sont disponibles sur notre site web <http://partenariat-familles.ucs.inrs.ca/Publications.asp?rub=contrib4>

Conférences-midi

- *La prévention précoce en question. Regards croisés France-Québec* par **Sylviane Giampino** et **Pierre Suesser** (28 octobre 2010). <http://partenariat-familles.ucs.inrs.ca/Publications.asp?rub=contrib4>. Cette activité a été organisée avec la collaboration de **Sylvie Lévesque** de la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ).
- *La part des pères québécois dans les tâches liées aux soins et à l'éducation des enfants* par **Philippe Pacaut**, ministère de la Famille et des Aînés (20 avril 2011) <http://partenariat-familles.ucs.inrs.ca/Publications.asp?rub=contrib4>. Cette activité a été réalisée en lien avec les programmes de maîtrise et de doctorat en démographie du Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS et du Laboratoire d'études de la population (Lab/EP)
- *Réinventer la famille. L'histoire des baby-boomers* par **Catherine Bonvalet**, Institut national d'études démographiques (INED), Paris (21 septembre 2011) <http://partenariat-familles.ucs.inrs.ca/LesActivites.asp?rub=conferences>. Cette activité a été organisée par **Renée B. Dandurand** et **Marianne Kempeneers**.

Atelier de discussion

Le corps, la question des origines et l'autonomie de la personne par rapport à la filiation, par **Anne Cadoret** (28 mars 2011). Cette activité a été organisée par **Françoise-Romaine Ouellette**.

Rencontres de chercheurs

Deux rencontres de chercheurs ont eu lieu depuis l'automne 2010 autour d'une nouvelle programmation (2012-2016) à penser pour la prochaine demande de subvention.

Présence de deux chercheuses invitées, 2011-2012

Florina Gaborean est anthropologue. À la suite de son stage postdoctoral dirigé par **Françoise-Romaine Ouellette** et portant sur les usages sociaux de la transmission intergénérationnelle (biens et valeurs) dans les familles recomposées québécoises, elle se propose de finaliser l'analyse des données de cette recherche et d'en diffuser les résultats. Elle entend également poursuivre l'analyse et la diffusion de travaux en cours traitant des retombées sociales de la généralisation du modèle de la garde partagée (comparaison Québec, France, Belgique, Ontario, Australie et Floride). Ces travaux concernant la garde partagée se font sous la direction de Denyse Côté, professeure à l'Université du Québec en Outaouais.

Myriam Jézéquel a complété des études doctorales en philosophie et postdoctorales par la suite. Elle est spécialisée en droit, entre autres sur les questions de la diversité culturelle. Elle a également œuvré au sein de plusieurs maisons d'édition où elle a notamment été auteure d'une collection. Elle propose de travailler à la publication d'un ouvrage collectif sur la diversité des modalités de transmission au sein des familles et de participer aux échanges sur le sujet au sein du partenariat.

Présence de trois chercheuses postdoctorales

Caroline Henchoz, boursière du Fonds national suisse de la recherche scientifique, termine cet automne sa deuxième année de stage avec **Hélène Belleau**.

Le titre de son projet : *Les idéaux conjugaux à l'épreuve de la réalité quotidienne : une étude comparative des significations et usages de l'argent et du temps dans la sphère conjugale.*

Raphaëlle Proulx vient de terminer en mars un stage d'une année avec **Hélène Belleau**, financé partiellement par le partenariat.

Le titre de son projet : *Les pratiques de consommation des jeunes Québécois et Français.*

Delphine Lobet, boursière du CRSH, a entrepris en janvier 2011 un stage de deux ans sous la supervision de **Françoise-Romaine Ouellette**.

Le titre de son projet : *Transmission et déshérence des petites entreprises familiales au Québec : la construction du parcours professionnel des enfants d'entrepreneurs.*

Bourses offertes par le partenariat à des étudiants de maîtrise et de doctorat (2010-2011)

Une bourse a été offerte à **Constanza Street**, doctorante à l'INRS, pour un projet de **Laurence Charton** concernant la contraception.

Une autre a été octroyée à **Laurence Renault** (2^e cycle), pour un projet de **Benoît Laplante**.

N.B. Chaque année, plusieurs étudiants participent aux projets des chercheurs de l'équipe grâce au financement du partenariat.

Merci à nos fidèles collaborateurs

Nous avons appris avec beaucoup de tristesse le décès d'**Isabelle Bitaudeau**, le 16 octobre dernier. Par son rôle au Conseil de la famille et de l'enfance, au sein duquel elle a occupé le poste de secrétaire générale jusqu'à l'abolition du Conseil en juin 2011, nous avons bénéficié grandement de sa collaboration et de sa compétence. Elle a été une partenaire généreuse, fidèle, toujours impeccable. Ce départ inattendu fut un choc pour nous tous.

Merci encore une fois à **Marie Rhéaume**, **Jacinte Roberge** et à tous les autres membres du Conseil de la famille et de l'enfance qui, au fil des ans, ont partagé leur expertise avec nous.

Merci également à **Lynda Fortin** et **Maude Rochette** du ministère de la Famille et des Aînés, à **Claire Benjamin** du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, à **Julie Paquette** du CSSS Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent (CAU), à **Sylvie Dumouchel** et à **Ginette Mongrain** de la COFAQ qui assument désormais d'autres fonctions ou qui ont pris leur retraite. Espérons que de nouvelles possibilités de collaboration puissent un jour se concrétiser avec toutes ces personnes.

Nous souhaitons la bienvenue à **France Veilleux**, de la Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique au ministère de la Famille et des Aînés et coresponsable pour les partenaires et à **Laurence Charton**, professeure au Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS, . Bienvenue également à **Isabelle Leduc**, nouvelle directrice générale de la COFAQ, **Lyne Chayer**, coordonnatrice de la recherche au CSSS Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent (CAU) ainsi qu'à **Jean Rousseau** du ministère de la Famille et des Aînés.

Quelques publications récentes (2010-2011)

par des membres et collaborateurs du partenariat,
qui ne sont pas mentionnées dans d'autres rubriques de ce bulletin

2011

Textes des séminaires et conférences-midi organisés par le partenariat

« Lola c. Éric », de l'union libre au mariage de fait? La pension alimentaire au conjoint après l'union libre

(15 avril 2011). Plusieurs communications sont disponibles sur notre site web

<http://partenariat-familles.ucs.inrs.ca/Publications.asp?rub=contrib4>

La part des pères québécois dans les tâches liées aux soins et à l'éducation des enfants, par Philippe Pacaut, ministère de la Famille et des Aînés (20 avril 2011).

<http://partenariat-familles.ucs.inrs.ca/Publications.asp?rub=contrib4>

La nuptialité et la fécondité des personnes immigrées et de leurs descendants (6 mai 2011). Plusieurs communications sont disponibles sur notre site web

<http://partenariat-familles.ucs.inrs.ca/Publications.asp?rub=contrib4>

A. BILODEAU, L. SAMPSON, P. DAHER, J. BÉLANGER, F. GAGNON, LUSSIER, « Une évaluation participative confirme la pertinence sociale d'un modèle d'intervention communautaire en réussite scolaire », *Global Health Promotion* 18(1), 2011, p. 106–109. (A. Bilodeau est membre du Centre de recherche du **CSSS de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent, CAU**).

Laurence CHARTON, Sergey SURKOV, Mare BAUBLYTE, Vlada STANKUNIENE, « Intentions de fécondité et naissances en France, en Lituanie et en Russie », *Revue d'Etudes Comparatives Est-Ouest*, « La famille d'Est en Ouest : un demi-siècle de transformations en Europe », coordonné par Alain Blum, Cécile Lefèvre et Pascal Sebille (article traduit de l'anglais), 2009, p. 209–239. (Cet article vient de paraître en 2011, paru également en anglais et en russe).

Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ), *Mémoire sur le projet de loi n° 130, préparé par la COFAQ et présenté à Madame Michelle Courchesne, ministre responsable de l'administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor*, 2011. http://www.cofaq.qc.ca/docs/memoire_projet_loi_130.pdf

Conseil de la famille et de l'enfance, *Préserver le dialogue avec les familles. Le point de vue du Conseil de la famille et de l'enfance, Mémoire sur le projet de loi no 130 (Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et la Société québécoise de récupération et de recyclage et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds)*, déposé à la Commission des finances publiques, 2011. http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/cfe_Projet_loi-130.pdf

Conseil de la famille et de l'enfance, Conseil des Aînés, Conseil permanent de la jeunesse, *Pistes de réflexion pour un Conseil citoyen, mémoire présenté conjointement*, 2011. <http://www.jeunes.gouv.qc.ca/publications/avis-memoires-recherches-propos/documents/histoire-du-conseil/memoire-pistes-reflexion-conseil-citoyen.pdf>

Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec, *Rapport annuel 2010-2011*. <http://www.fafmrq.org/rapAn2011.pdf>

Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec, *Le Conseil de la famille et de l'enfance : une présence inestimable pour les familles et la société québécoise! Mémoire présenté à la Commission des finances publiques chargée d'étudier le projet de loi 130*, 2011. <http://www.fafmrq.org/files/memfinalfafmrq-pl130-jan2011-1.pdf>

Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec, *Femmes et monoparentalité : Agir sur la pauvreté pour atteindre l'égalité! Mémoire présenté à la Commission des relations avec les citoyens dans le cadre des consultations particulières et auditions publiques sur le document intitulé « Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait-vers un deuxième plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes »*, 2011. <http://www.fafmrq.org/files/memfinal-fafmrq-egalite2011-2.pdf>

Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec, *Projet de règlement sur l'aide aux personnes et aux familles : une occasion manquée de mettre fin au détournement des pensions alimentaires pour enfants!*, *Avis présenté à la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, madame Julie Boulet*, 2011. <http://www.fafmrq.org/files/avis-fafmrq-aide-sociale2011-1.pdf>

Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec, *Projet de règlement sur l'aide financière aux études : une occasion manquée de mettre fin au détournement des pensions alimentaires pour enfants!*, *Avis présenté à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Line Beauchamp*, 2011. <http://www.fafmrq.org/files/avis-fafmrq-afe-mai2011-1.pdf>

Fédération des femmes du Québec, *Consultations pré-budgétaires du Québec 2011-2012 « Tournés vers l'avenir! » ou comment un gouvernement œuvre au recul du droit des femmes à l'égalité*, Mémoire déposé par la Fédération des femmes du Québec, appuyé par L'R des centres de femmes et la **Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec**, 2011. <http://www.fafmrq.org/files/memoire-consultations-prebudgetaires-du-qu%C3%A9bec-2011-2012-1-1.pdf>

Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF), *Le Conseil de la famille et de l'enfance : un canal important de communication avec la société civile, Mémoire sur le projet de loi no 130 déposé à la Commission des finances publiques*, 2011. http://www.fqocf.org/pages/publications/Memoire_FQOCF_ProjetdeLoi130.pdf

Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF), *Rapport annuel d'activités 2010-2011*, paru en 2011. http://www.fqocf.org/pages/publications/Rapport_annuel_FQOCF_20102011.pdf

Florina GABOREAN, « Transmission patrimoniale et relations intergénérationnelles en Roumanie postsocialiste », *Recherches familiales* 8, UNAF, Paris, 2011, p. 19–29.

Caroline HENCHOZ, « Le bien-être économique à travers genre et générations : analyse par l'usage conjugal de l'argent », dans A.-F. Praz et S. Burgnard, *Genre et bien-être, Questionner les inégalités*, Zürich, Seismo, collection Question de genre, 2011, p. 65–83.

Marianne KEMPENEERS et Isabelle VAN PEVENAGE, « Les espaces de la solidarité familiale », *Recherches sociographiques* 52(1), 2011, p. 105–119. <http://www.erudit.org/revue/rs/2011/v52/n1/045835ar.pdf>

Jean-Michel BILLETTE, **Céline LE BOURDAIS et Benoît LAPLANTE**, « An Assessment of Heterogeneity in First Home-returning Trends of Young Canadians », *Canadian Studies in Population* 38(1-2), 2011, p. 19–41. <http://web.uvic.ca/~canpop/journal/2011/CSPv38n1-2p19.pdf>

Jean-Dominique MORENCY et **Benoît LAPLANTE**, « L'action publique et la première naissance au Canada », *Cahiers québécois de démographie* 39(2), 2011, p. 201–241. <http://www.erudit.org/revue/cqd/2010/v39/n2/1003586ar.pdf>

Louise DALLAIRE, Paul MARCHAND et Joanie MIGNEAULT, *Un portrait statistique des familles au Québec*, Québec, **ministère de la Famille et des Aînés**, 2011. <http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/chiffres-famille-aines-quebec/portrait-statistique/Pages/index.aspx>

Philippe PACAUT, Isabelle GOURDES-VACHON et Sabin TREMBLAY, *Les pères du Québec - Les soins et l'éducation de leurs jeunes enfants : Évolution et données récentes*, Québec, **ministère de la Famille et des Aînés**, 2011. <http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/les-Peres-du-Qc.pdf>

Le **ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles** diffuse sur son **site Internet** des études, recherches, documents statistiques qui touchent les thèmes de l'immigration, de l'intégration, de la régionalisation ainsi que des relations interculturelles sous la rubrique *Recherche et statistiques*. <http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/recherches-statistiques/index.html>

Pierrette BEAUDOIN, *Femmes immigrées recensées au Québec en 2006 : des portraits différentiels selon le continent, la région de naissance et les divers processus d'intégration économique*, Québec, **ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles**, avril 2011. http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Etude_PBeaudoin_FemmesImm_Provenance.pdf

Françoise-Romaine OUELLETTE et Julie SAINT-PIERRE, « Parenté, citoyenneté et état civil des adoptés », *Enfances, Familles, Générations* 14, 2011, p. 51–76. <http://www.erudit.org/revue/efg/2011/v/n14/1004009ar.pdf>

Alain ROY et Johanne CLOUET, *Étude des tendances jurisprudentielles et législatives en matière de pensions alimentaires*, rapport de recherche produit dans le cadre d'un projet intitulé *L'analyse prospective et de la clientèle du programme de perception des pensions alimentaires*, (responsable scientifique, **Benoît LAPLANTE**), Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS, 2011. http://www.ucs.inrs.ca/sites/default/files/centre_ucs/pdf/Roy_A_et_J_Clouet_2011.pdf

Textes des séminaires et conférences-midi organisés par le partenariat

Vingt ans après l'Arrêt de la Cour suprême dans l'affaire Morgentaler, où en sommes-nous? Perspectives éthiques et sociales autour de l'IVG (3 février 2010). Les communications de... présentées à ce séminaire sont disponibles sur notre site web

<http://partenariat-familles.ucs.inrs.ca/LesActivites.asp?rub=colloques>

L'intervention en petite enfance au Québec : quelle place pour les familles? (26 mai 2010). Les communications de... présentées à ce séminaire sont disponibles sur notre site web

<http://partenariat-familles.ucs.inrs.ca/Publications.asp?rub=contrib3>

La fécondité au Québec et en France (7 mai 2010). Les communications de... présentées à ce séminaire sont disponibles sur notre site web

<http://partenariat-familles.ucs.inrs.ca/LesActivites.asp?rub=seminaires>

L'enfant titulaire de droits et l'exercice de l'autorité parentale : une conciliation nécessaire? (2 décembre 2010).

Plusieurs communications sont disponibles sur notre site web

<http://partenariat-familles.ucs.inrs.ca/Publications.asp?rub=contrib4>

Transmission patrimoniale et rapports intergénérationnels dans les familles québécoises recomposées par Florina Gaborean (14 avril 2010).

<http://partenariat-familles.ucs.inrs.ca/LesActivites.asp?rub=conferences>

Alex BATTAGLINI (dir.), *Les services sociaux et de santé en contexte pluriethnique*, Anjou, Éditions Saint-Martin, 2010.

Alain BÉLANGER, Jean-Dominique MORENCY and Martin SPIELAUER, « A Microsimulation Model to Study the Interaction between Fertility and Union Formation and Dissolution : an Application to Canada and Quebec », *Canadian Studies in Population* 37(3-4), 2010, p. 339–373. <http://web.uvic.ca/~canpop/journal/2010/CSPv37n3-4p339.pdf>

Alain BÉLANGER, Patrick SABOURIN et Réjean LACHAPPELLE, « Quelle langue pour leurs enfants? », Actes du XVI^e Colloque de l'Association internationale des démographes de langue française (AIDELF). *Relations intergénérationnelles : Enjeux démographiques*, Genève, Suisse, 2010, p. 961–970. http://www.aidelf.org/images/stories/Paralle_18.pdf

Hélène BELLEAU, « Le revenu familial : un concept aveugle aux comptes amoureux des jeunes couples », dans Jacques Hamel, Catherine Pugeault-Cicchelli, Olivier Galland et Vincenzo Cicchelli (dir), *La jeunesse n'est plus ce qu'elle était*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, p. 274–285.

Hélène BELLEAU et **Raphaëlle PROULX**, « Équilibre et déséquilibre des comptes amoureux contemporains : Le revenu familial remis en question. L'exemple québécois », *Recherches familiales* 7, janvier 2010 : 85-101.

Annick GERMAIN, Cécile POIRIER et Martin ALAIN, avec la collaboration de Mireille VÉZINA et **Johanne CHARBONNEAU**, « Les choix résidentiels des ménages solos des quartiers centraux montréalais », dans J.Y. Authier, C. Bonvalet et J-P Lévy (dir.), *Élire domicile. La construction sociale des choix résidentiels*, Presses de l'Université de Lyon, 2010.

Laurence CHARTON et Évelyne LAPIERRE-ADAMCYK, « Low Fertility and Contraceptive Sterilization : The Canadian Case », *Canadian Studies in Population* 37(3-4), Fall/Winter 2010, p. 375-410. <http://web.uvic.ca/~canpop/journal/2010/CSPcover2010.pdf>

Doris CHATEAUNEUF avec la collaboration de **Françoise-Romaine OUELLETTE**, « Réforme de la loi sur l'adoption au Québec; survol de la situation et résumé des positions », partenariat Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles, *Bulletin de liaison* 10(1), 2010, p. 1-5. <http://partenariat-familles.ucs.inrs.ca/DocsPDF/BulVol10No1.pdf>

Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ), *Rapport annuel 2009-2010*, paru en 2010.

Conseil de la famille et de l'enfance, *Le Conseil de la famille et de l'enfance et après... Une mission essentielle à préserver, Mémoire déposé dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 104. Loi sur l'abolition de certains conseils et du Fonds du service aérien gouvernemental*, mai 2010. http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/cfe_memoire-cfe-mai2010-v2.pdf

Conseil de la famille et de l'enfance, *Mémoire du Conseil de la famille et de l'enfance sur le projet de loi no 126, Loi resserrant l'encadrement des services de garde à l'enfance, Mémoire déposé à la Commission des relations avec les citoyens*, 2010. http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/cfe_Memoire-Projet_loi_126.pdf

Conseil de la famille et de l'enfance, *Mémoire sur l'avant-projet de loi : Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière d'adoption et d'autorité parentale*, 2010. http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/cfe_memoire-adoption.pdf

G. AUDET, M. POTVIN, N. CARIGNAN et A. BILODEAU, « Famille et expérience socioscolaire d'élèves d'origine immigrée en contexte de défavorisation socioéconomique à Montréal. La parole aux jeunes », dans Gilles Pronovost, *Familles et réussite éducative. Actes du 10^e symposium québécois de recherche sur la famille*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2010, p. 55–71. (G. Audet, M. Potvin et A. Bilodeau sont membres du Centre de recherche du **CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent, CAU**).

A. BILODEAU, M. GALARNEAU, M. FOURNIER et L. POTVIN, « Outil de l'action en partenariat pertinent pour les actions de réduction des inégalités » dans L. Potvin, M.J. Moquet, C. Jones (éds), *Réduire les inégalités sociales en santé*, Paris, Institut National de Prévention et d'Éducation à la Santé, 2010. (A. Bilodeau est membre du Centre de recherche du **CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent, CAU**).

D. BOULANGER, F. LAROSE et Y. COUTURIER, « La logique déficitaire en intervention sociale auprès des parents : les pratiques professionnelles et les représentations sociales », *Nouvelles pratiques sociales* 23(1), 2010, p. 152–176. (Y. Couturier est membre du Centre de recherche du **CSSS de Bordeaux-Cartierville--Saint-Laurent, CAU**). <http://www.erudit.org/revue/nps/2010/v23/n1/1003174ar.pdf>

C. CANUEL, Y. COUTURIER et M. BEAULIEU, « Le rôle des proches dans le processus de détermination de l'inaptitude de la personne âgée en perte d'autonomie du point de vue des professionnels », *Enfance, Familles, Générations* 13, 2010, p. 97-115. (Y. Couturier est membre du Centre de recherche du **CSSS de Bordeaux-Cartierville--Saint-Laurent, CAU**). http://www.efg.inrs.ca/pdf/EFGno13_HT01_Canuel.pdf

N. CARPENTIER, P. BERNARD, A. GRENIER, N. GUBERMAN, « Using the Life Course Perspective to Study the Entry into the Illness Trajectory : The Perspective of Caregivers of People with Alzheimer's Disease », *Social Science & Medicine* 70(10), 2010, p. 1501–1508. (N. Carpentier est membre du Centre de recherche du **CSSS de Bordeaux-Cartierville--Saint-Laurent, CAU**).

N. CARPENTIER *et al.*, « Reconnaissance et respect : vers un meilleur arrimage entre intervenants et proches aidants », dans M. Charpentier *et al.* (dir) *Vieillir au pluriel : Perspectives sociales*, Québec, Presses de l'Université du Québec, collection Problèmes sociaux et interventions sociales, 2010, p. 303–314 (N. Carpentier est membre du Centre de recherche du **CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent, CAU**) <http://www.puq.ca/catalogue/livres/vieillir-pluriel-3704.html>

M. CREVIER, Y. COUTURIER et P. MORIN, « L'émergence de la proximité relationnelle à la faveur de l'intervention à domicile : ouvertures et tensions dans la relation clinique », *Nouvelles pratiques sociales* 23(1), 2010, p. 177-191. (Y. Couturier est membre du Centre de recherche du **CSSS de Bordeaux-Cartierville--Saint-Laurent, CAU**) <http://www.erudit.org/revue/nps/2010/v23/n1/1003175ar.pdf>

Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec, *Perception automatique des pensions alimentaires : Un programme à conserver. Mémoire présenté à la Commission des finances publiques chargée d'étudier le projet de loi 107-Loi sur l'Agence du revenu du Québec*, 2010. <http://www.fafmrq.org/files/fafmrqfinal-pl-107-2.pdf>

Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec, *36 ans de nouveautés dans la continuité, Rapport annuel 2009-2010*, 2010. http://www.fafmrq.org/federation/rapports_annuels/index.html

Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec, *Apprendre tout au long de la vie : Un incontournable pour les responsables de famille monoparentale (Mémoire présenté au Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études sur le document de consultation intitulé : Vers l'accessibilité financière à l'apprentissage tout au long de la vie*, 2010. <http://www.fafmrq.org/files/memfinalfafmrq-ccafe-2010-1.pdf>

Fédération québécoise des organismes communautaires Famille, *Portrait des organismes communautaires Famille membres de la FQOCF. Rapport de sondage, Données 2008-2009*, mars 2010. <http://www.fqocf.org/main.html>

Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF), *Rapport d'activités 2009-2010*, paru en 2010. http://www.fqocf.org/pages/publications/rapportannuel%202009_2010.pdf

Florina GABOREAN, *Hériter en contexte postsocialiste : décollectivisation et transmission du patrimoine dans un village de Transylvanie*, Éditions Universitaires Européennes, Sarrebruck, 2010.

Florina GABOREAN, « Transmettre dans un contexte de pluriparentalité : successions patrimoniales dans les familles recomposées », partenariat Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles, *Bulletin de liaison* 10(1), 2010, p. 10–12. <http://partenariat-familles.ucs.inrs.ca/DocsPDF/BulVol10No1.pdf>

C. HENCHOZ et B. WERNLI, « Cycle de vie et travaux ménagers. L'investissement des hommes et des femmes lors de différentes étapes de la construction de la famille », *Revue suisse de sociologie* 36(2), 2010, p. 235–257.

Caroline HENCHOZ, « Construction des capacités et libre-choix dans la famille : Pourquoi les politiques visant l'égalité par l'accès au travail rémunéré ne sont-elles pas la panacée? », *Actes du colloque Égalité hommes/femmes et articulation travail/famille : vers un nouveau modèle?*, Paris, CNAM, 2010. <http://embedit.in/fBtxZCdJHj>

- Caroline HENCHOZ**, « Dans les familles suisses, 'le temps, c'est de l'argent' et au Québec? », partenariat Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles, *Bulletin de liaison* 10(1), 2010, p. 13–15. <http://partenariat-familles.ucs.inrs.ca/DocsPDF/BulVol10No1.pdf>
- M. KEMPENEERS**, E. LELIÈVRE et N. THIBAUT, « Les enfants placés chez la famille et en institution des années 1930 aux années 1960 en France et au Québec », *Revue Idées* 162, 2010, p. 16–21.
- Ninon LALONDE**, « L'entreprise familiale en milieu rural comme lieu d'expression particulière des solidarités familiales », partenariat Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles, *Bulletin de liaison* 10(1), 2010, p.16-18. <http://partenariat-familles.ucs.inrs.ca/DocsPDF/BulVol10No1.pdf>
- Benoît LAPLANTE** et Cindy FLICK, « Le mariage, l'union de fait et la santé au Québec et en Ontario », *Cahiers québécois de démographie* 39(1), 2010, p. 1-26. <http://www.erudit.org/revue/cqd/2010/v39/n1/045054ar.pdf>
- Solène LARDOUX**, *Le Mariage au Mali : Témoignages*, Études africaines, Paris, L'Harmattan, 2010.
- D. HAMPLOVA, C. LE BOURDAIS and **S. LARDOUX**, *Evaluation of the Conjugal and Parental Histories in the Living in Canada Survey (LCS) Pilot Data*, rapport final soumis à Statistique Canada, janvier 2010.
- M. LEMONDE, **S. LARDOUX** and C. LE BOURDAIS. *Fertility Intentions in the Living in Canada Survey (LCS) Pilot Data*, rapport final soumis à Statistique Canada, février 2010.
- Carmen LAVALLÉE**, « Respect des droits de l'enfant », *Jurisclasseur*, coll. Droit civil, *Droit des personnes et de la famille*, Montréal, Les éditions LexisNexis, 2010, Fascicule 3, p. 1–25.
- Denise LEMIEUX**, Compte rendu de l'ouvrage de Diane Dubeau, Annie Devault et Gilles Forget (dir.), *La paternité au XXI^e siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009, dans *Recherches sociographiques* 51(1-2), 2010, p. 254–256. <http://www.erudit.org/revue/rs/2010/v51/n1-2/044722ar.html>
- Denise LEMIEUX**, Compte rendu de l'ouvrage de Marie-Aimée Cliche, *Maltraiter ou punir? La violence envers les enfants dans les familles québécoises, 1850-1969*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2007, dans *Revue d'histoire de l'Amérique française* 63(2-3), Automne-Hiver 2009-2010, p. 392–394. <http://www.erudit.org/revue/haf/2010/v63/n2-3/044460ar.html>
- Le **ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles** diffuse sur son **site Internet** des études, recherches, documents statistiques qui touchent les thèmes de l'immigration, de l'intégration, de la régionalisation ainsi que des relations interculturelles sous la rubrique *Recherche et statistiques*. <http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/recherches-statistiques/index.html>
- Pierrette BEAUDOIN, *Étude sur l'intégration économique des femmes immigrées recensées au Québec en 2006*, Québec, **ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles**, août 2010. http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Etude_PBeaudoin_FemmesImm.pdf
- Françoise-Romaine OUELLETTE**, « Dénouer et renouer les liens. L'adoption québécoise en Banque mixte », dans Catherine Sellenet (dir.), *Les visites médiatisées pour des familles séparées. Protéger l'enfant*, Paris, L'Harmattan, 2010, p. 207-224.
- Françoise-Romaine OUELLETTE** et **Alain ROY**, « Prendre acte des nouvelles réalités de l'adoption. Coup d'œil sur l'avant-projet de loi intitulé Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière d'adoption et d'autorité parentale », 2010, *RevueJuridiqueThémis* 44(3), p. 7-48. http://www.editionsthemis.com/uploaded/revue/article/10949_roy_ouellette.pdf
- Dominique GOUBAU, **F.-R. OUELLETTE** et L. CAMIRÉ, « La transition vers l'adoption d'enfants placés en famille d'accueil. Le modèle québécois de la 'Banque mixte' », *Phare* 7, Centre de recherche JEFAR, printemps 2010.
- Alain ROY**, « Les fondements du lien social à l'aune du droit de la famille québécoise », dans Marie-Blanche Tahon (dir.), *Une anthropologue dans la cité. Autour de Françoise Héritier*, Montréal, Éditions Athéna, 2010, p. 105-124.
- Alain ROY**, *Droit de l'adoption*, (préface de Renée Joyal), 2^e éd., Montréal, Éditions Wilson & Lafleur, 2010, 427 p. (Lois et règlements connexes en annexe).
- Alain ROY**, « La filiation adoptive », dans Pierre-Claude Lafond (dir.), *Jurisclasseur Personnes et Famille*, Montréal, Éditions LexisNexis, 2010, Fascicule 31.
- Alain ROY**, « L'union de fait en droit français et belge : une politique législative aux antipodes du droit québécois », dans Benoît Moore et Générosa Bras Miranda (dir.), *Mélanges Adrian Popovici*, Montréal, Éditions Thémis, 2010, p. 143-170.
- Alain ROY**, « Réforme de l'adoption - Un avant-projet de loi inspiré par l'intérêt de l'enfant », *Bulletin de liaison de la Fédération des Associations de familles monoparentales du Québec (FAFMQ)* 34(3), février 2010. <http://www.fafmrq.org/federation/2010/03/reforme-de-ladoption-un-avantprojet-de-loi.html>
- Myriam SIMARD** et Laurie GUIMOND, « La migration de la ville vers la campagne au Québec? Portrait sociodémographique et économique de deux MRC contrastées et de leurs nouveaux résidents », *Panorama des régions du Québec, édition 2010*, Institut de la statistique du Québec, p. 13-29. <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/regions/PDF/panorama2010.pdf>

Laurie Guimond et **Myriam SIMARD**, « Gentrification and neo-rural populations in the Québec countryside : representations of various actors », *Journal of Rural Studies* XXX, 2010, p. 1-16.

Nathalie ST-AMOUR, « Prendre parole avec et pour les familles », partenariat Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles, *Bulletin de liaison* 10(1), 2010, p. 5-9. <http://partenariat-familles.ucs.inrs.ca/DocsPDF/BulVol10No1.pdf>

Michaël SAM TION, « L'utilisation de l'Internet, en particulier ses modes interactifs, comme moyen de diffusion des résultats de la recherche scientifique en sciences sociales, un luxe indispensable? », partenariat Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles, *Bulletin de liaison* 10(1), 2010, p. 19-22. <http://partenariat-familles.ucs.inrs.ca/DocsPDF/BulVol10No1.pdf>

Banque de données de la recherche sur la famille au Québec
Plus de 9 000 fiches bibliographiques en ligne



www.familia.ucs.inrs.ca



**ENFANCES
FAMILLES
GÉNÉRATIONS**

Revue internationale de recherche et de transfert

www.efg.inrs.ca

La revue internationale **Enfances, Familles, Générations**, dirigée par **Hélène Belleau** a fait paraître les numéros suivants :

- N° 14** *La loi, l'engendrement, la filiation* (sous la direction de Marie-Blanche Tahon) (printemps 2011)
<http://www.erudit.org/revue/efg/2011/v/n14/index.html>
- N° 13** *Expériences temporelles du vieillir* (sous la direction de Monique Membrado) (automne 2010)
<http://www.erudit.org/revue/efg/2010/v/n13/index.html>
- N° 12** *L'enfant et la ville* (sous la direction de Marie-Soleil Cloutier et Juan Torres) (printemps 2010)
<http://www.erudit.org/revue/efg/2010/v/n12/index.html>
- N° 11** *L'expérience paternelle entourant la naissance d'un enfant : contextes sociaux et pratiques professionnelles* (sous la direction de Carl Lacharité) (automne 2009)
<http://www.erudit.org/revue/efg/2009/v/n11/index.html>

Quelques publications à paraître

Hélène BELLEAU et Agnès MARTIAL, *Aimer et compter? Droits et pratiques des solidarités conjugales dans les nouvelles trajectoires familiales* (France, Belgique, Suisse et Québec), Québec, Presses de l'Université du Québec.

Hélène BELLEAU, « La solidarité conjugale : Analyse des liens d'amour et d'argent au sein des couples », dans **H. Belleau** et A. Martial, *Aimer et compter? Droits et pratiques des solidarités conjugales dans les nouvelles trajectoires familiales* (France, Belgique, Suisse et Québec), Québec, Presses de l'Université du Québec.

Hélène BELLEAU, *Quand l'amour et l'État rendent aveugle. Le mythe du mariage automatique*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Hélène BELLEAU et Julie VÉZINA, « Les transitions conjugales à la croisée d'univers normatifs pluriels », dans Nathalie Burlone et Stéphanie Gaudet (dir.), *Penser la famille et les transitions de vie, repenser les politiques publiques*, Québec, Presses de l'Université Laval.

Hélène BELLEAU, « De la mobilisation des connaissances au partenariat de recherche : Le cas du 'Portrait des jeunes du quartier Bordeaux-Cartierville' à Montréal », *SociologieS*.

H. BELLEAU et P. CORNUT-ST-PIERRE, « La question du 'choix' dans la décision de se marier ou non au Québec », *Lien social et Politiques*.

Laurence CHARTON et Joseph J. LÉVY (dir.), *La contraception. Prévalence, prévention et enjeux de société parmi des personnes stérilisées*, PUQ.

Laurence CHARTON, « De la contraception à la stérilisation : représentations et motivations parmi les personnes stérilisées au Québec et en France », dans **Laurence Charton** et Joseph J. Lévy (dir.), *La contraception. Prévalence, prévention et enjeux de société parmi des personnes stérilisées*, PUQ.

Florina GABOREAN, « Décollectivisation et relations de propriété dans un village roumain », *Économie rurale* 325/326, SFER, Paris.

C. HENCHOZ et F. POGLIA MILETI, « 'Les larmes de ma mère'. Comprendre le processus de démocratisation de l'économie familiale par les contributions financières des femmes et leur perception par les hommes », *Revue suisse de sociologie* 38(1).

Caroline HENCHOZ, « Quelques principes de la solidarité conjugale, Étude sur les échanges monétaires au sein de trois générations de couples », dans *Aimer et compter? Droits et pratiques des solidarités conjugales dans les nouvelles trajectoires familiales* (France, Belgique, Suisse et Québec), Québec, Presses de l'Université du Québec.

Marianne KEMPENEERS, « Solidarités familiales, solidarités conjugales : de quoi est-il question? », dans *Aimer et compter ? Droits et pratiques des solidarités conjugales dans les nouvelles trajectoires familiales* (France, Belgique, Suisse et Québec), Québec, Presses de l'Université du Québec.

Benoît LAPLANTE, Jean-Dominique MORENCY et **María Constanza STREET**, « L'action publique et la fécondité. Aperçu d'une étude empirique du processus qui régit la première naissance au Canada », *Santé, Société et Solidarité* 10(2), (2010). Ce numéro de 2010 devrait paraître en 2011.

C. LE BOURDAIS, M. GIRARD, L. SWISS and **É. LAPIERRE-ADAMCYK**, « Entre famille et vieillissement : Impact des transformations familiales aux âges avancés », dans C.H.W. Remie et G. Goldmann (eds.), *Ageing Societies – The Dynamics of Demographic Change in Canada / Le vieillissement des sociétés. La dynamique de l'évolution démographique au Canada*, Brussels, P.I.E. Peter Lang.

V. MARTIN, **C. LE BOURDAIS** et **É. LAPIERRE-ADAMCYK**, « Stepfamily Instability in Canada-The Impact of Family Composition and Union Type », *Zeitschrift für Familienforschung (Journal of Family Research)* 23(2).

Carmen LAVALLÉE, « La protection du droit à l'identité civile de l'enfant québécois évaluée à l'aune de la CIDE », *Revue Aspect*.

Delphine LOBET, « Hériter, s'hériter d'une entreprise : la réticence à transmettre et la volonté de reprendre dans les petites entreprises familiales », dans Louise Cadieux et Bérangère Deschamps (dir.), *Le Duo cédant / repreneur*, Québec, Presses de l'Université du Québec, coll. Entrepreneuriat et PME.

Philippe PACAUT, **Céline LE BOURDAIS** et **Benoît LAPLANTE**, « The Changing Impact of Conjugal Status and Motherhood on Employment across Generations of Canadian Women », *Canadian Studies in Population* 38(3-4).

Myriam SIMARD prépare un numéro spécial portant sur les impacts et défis liés à l'arrivée des néo-ruraux dans les campagnes québécoises et européennes. Ce numéro spécial paraîtra dans la *Revue canadienne des sciences régionales régionales / Canadian Journal of Regional Sciences*.

Myriam SIMARD, Benoît DESJARDINS et Laurie GUIMOND, « À la rencontre des jeunes familles néo-rurales au Québec », *Revue canadienne des sciences régionales / Canadian Journal of Regional Sciences*.

Laurie GUIMOND et **Myriam SIMARD**, « Mobilité, engagement et attachement : la campagne vécue au quotidien », *Revue canadienne des sciences régionales / Canadian Journal of Regional Sciences*.

Luc BOSSUET (UMR SADAPT, AgroParisTech, France) et **Myriam SIMARD** préparent un numéro spécial sur les mutations dans les espaces ruraux sous l'effet des nouvelles installations avec une comparaison France-Québec. Ce numéro spécial paraîtra dans *Géographie, Économie, Société*.

M.T. LETABLIER et **Nathalie ST-AMOUR**, « Politiques de conciliation travail-famille : comparaison France-Québec », *Santé, Société et Solidarité* 2, 2010, p. 91–101 (à paraître en 2011).

Nathalie ST-AMOUR, *Vers une politique de conciliation travail-famille au Québec : des enjeux complexes et en évolution*, thèse de doctorat, Département de service social, Université de Montréal, sous la direction de Frédéric Lesemann et la codirection de Diane-Gabrielle Tremblay. <http://papyrus.bib.umontreal.ca>

Production du bulletin

Michelle Comeau

Coordonnatrice
514-499-8274

michelle_comeau@ucs.inrs.ca

<http://partenariat-familles.ucs.inrs.ca>

Le partenariat *Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles* est financé par le FQRSC
